

République Tunisienne
Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance
Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme

CREDIF
**Retour sur deux années de mobilisation
pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes**

Rapport d'activités
2015 / 2016

ISBN
Tunis 2017



Liste des abréviations et des Acronymes

ANT : Archives Nationales de Tunisie
ARP : Assemblée des Représentants du Peuple
CILG-VNG International : Centre de Développement International pour la Gouvernance Locale
CNP-EGAL : Comité national pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion des affaires locales
CSP : Code du Statut Personnel
FES : Fondation Friedrich Ebert Stiftung
FLAHM : Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités, Université Manouba
GIZ : Agence de coopération internationale allemande pour le développement
HAICA : Haute autorité indépendante de la Communication audiovisuelle
HCDH : Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme
ISIE : Instance Supérieure Indépendante pour les Élections
JCC : Journées Cinématographiques de Carthage
KVINFO : Centre Danois d'Information sur le Genre, l'Égalité et la Diversité
MFFE : Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance
OGEC : Observatoire Genre et Égalité des chances du CREDIF
ONFP : Office national de la famille et de la population
ONU : Organisation des Nations Unies
ONU Femmes : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
UE : Union européenne
UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population
VFG : Violence fondée sur le genre



Liste des abréviations et des Acronymes.....	3
Table des Matières.....	5
Avant-propos.....	9
Le CREDIF, une équipe.....	13
I. Le CREDIF : Une vision, des axes stratégiques.....	19
Axe 1. Lutte contre les violences à l'encontre des femmes.....	21
<i>Etudier et analyser les violences fondées sur le genre.....</i>	<i>23</i>
<ul style="list-style-type: none">-Etude nationale : La violence fondée sur le genre dans l'espace public-Atelier : Les indicateurs de la violence basée sur le genre-Trois tables rondes et trois premiers numéros du «Bulletin de l'OGEC» :<ul style="list-style-type: none">La VFG dans les moyens de transportLa VFG dans la rueLa VFG dans l'espace professionnel-Publication : Les inégalités et les discriminations à l'encontre des femmes et des filles dans la législation tunisienne-Rapport : Le traitement médiatique de la VFG-Diagnostic : L'état de mise en œuvre de l'agenda «Femmes, Paix et Sécurité» en Tunisie-Congrès : Femmes et terrorisme-Rencontre-débat : Femmes et violences en images	
<i>Former et sensibiliser un public varié.....</i>	<i>34</i>
<ul style="list-style-type: none">Les producteurs de statistiques<ul style="list-style-type: none">-Atelier de formation : La mise en œuvre d'une stratégie pour la production d'indicateurs de la VFG en TunisieLes jeunes chercheurs<ul style="list-style-type: none">-Séminaire itinérant du RUSEMEG : Violence contre les femmes, Violence fondée sur le genreLa société civile<ul style="list-style-type: none">-Programme de Formation : Plaidoyer pour la lutte contre toutes les formes de violences à l'encontre des femmes-Le forum national : Pour un large plaidoyer civil en faveur de la loi intégrale contre les violences à l'encontre des femmes	

Les Médias

- Session de Formation dédiée aux journalistes de la presse écrite

Le secteur sécuritaire

- Ateliers d'échange d'expériences entre l'Allemagne et la Tunisie

Les étudiant(e)s

- Une campagne « La rue ne t'appartient pas »
- Campagne de sensibilisation contre le harcèlement sexuel dans les moyens de transport en commun

Partager des expériences

- Rencontre : La prise en charge des femmes victimes de violences : Mécanismes, perceptions et expériences du terrain

Des Journées contre la VFG

- Les journées du CREDIF « Parce que c'est une femme »
- Les 16 jours d'activisme contre les VFG

Sensibiliser sur la VFG dans les régions

- Douz
- Monastir
- Mahdia

Plaidoyer pour une loi contre les violences à l'encontre des femmes..44

- Auprès des femmes parlementaires
- Auprès des décideurs
- Auprès des médias
- Auprès de la société civile

Axe 2. Participation des femmes à la vie publique et politique.....47

Comprendre le contexte.....49

- Rapport : Tunisiennes et action politique en contexte postrévolutionnaire.

Plaidoyer pour des lois intégrant le genre dans la gestion des affaires locales.....50

- Rencontres avec les femmes parlementaires

Renforcer des capacités.....51

- Cycle de formation au profit des femmes déléguées territoriales

Fédérer des forces.....53

- CNP-EGAL : Un Comité national pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion des affaires locales

Rendre visible.....55

- « Who is She ? » une base de données sur les compétences féminines tunisiennes

Axe 3. Autonomisation économique des Femmes.....57

Focus sur des catégories.....59

- Etude : La femme, acteur émergent : Rapports de genre et mutations multiformes dans le monde rural
- Rapport : La précarité économique : vie des femmes licenciées du travail
- La revue du CREDIF : Le chômage des diplômées
- Le CREDIF prend part à « Ana Hunna »

Axe 4. Institutionnalisation du genre.....61

Etat de la question.....63

- Les Assises du genre en Tunisie
- Les Mercredis du CREDIF

Instaurer les bonnes pratiques.....69

- Session de formation : Suivi national des mécanismes et programmes d'actions internationaux en matière de Droits Humains, l'Egalité de Genre et les VFG

Diffusion de la culture statistique Genre.....70

- Publication: La femme et l'homme en Tunisie, des indicateurs et des chiffres

Axe 5. Femme et Culture.....71

L'écriture féminine à l'honneur.....73

- Le prix Zoubeida Bechir : un prix national, unique en Tunisie
- Bibliographie : Les écrits des femmes tunisiennes
- Recueil de poésie : *Manchoura a'ala habl ezaman*

Valoriser la création féminine.....77

- Le prix SAFI FAYE de la meilleure réalisatrice
- Tunisiennes créatrices : Générations plurielles, un rêve partagé

II. Le CREDIF, Mémoire des Femmes, Mémoire nationale.....79

Rendre hommage.....81

La 80ème commémoration du décès de Tahar Haddad

- Colloque
- Publication

Célébrer les acquis.....83

Les 60 ans du Code du Statut Personnel

- Séminaire : Le Code du Statut Personnel, soixante ans et après.... ?
- Publication : Le Code du Statut Personnel 60 ans (1956-2016) documents et lectures
- Exposition : «Le Code du Statut Personnel...une histoire tunisienne»
- Campagne de sensibilisation 360°

Publication : «Les acquis juridiques de la femme tunisienne»

III. Le CREDIF, un fonds documentaire spécifique, riche et accessible..87

Le fonds documentaire

La bibliothèque

IV. Le CREDIF, une expertise au centre d'un partenariat multiple....91

- Voyage d'étude
- Ils ont échangé avec le CREDIF
- Nos partenaires

Le CREDIF est accessible.....100



Pr. Dalenda BOUZGARROU LARGUECHE
Directrice Générale du CREDIF

Depuis 25 ans le CREDIF œuvre pour l'égalité des chances entre femmes et hommes en Tunisie

Le nouveau contexte de transition démocratique a donné un élan nouveau à la mission du CREDIF qui oeuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes .

Pour atteindre cet objectif, le CREDIF travaille selon une stratégie qui se décline en plusieurs axes :

1- **La violence à l'encontre des femmes**, définie comme violence basée sur le genre, est un phénomène global qui traverse toutes les sociétés du monde. Son constat rend compte de sa complexité et de ses multiples formes. En Tunisie, à la faveur de la nouvelle Constitution de 2014, et notamment son article 46, l'Etat tunisien reconnaît la spécificité de la violence à l'encontre des femmes et s'engage à l'éliminer.

Dans ce contexte de transition démocratique, l'instauration de nouvelles lois en harmonie avec la nouvelle Constitution répond à une demande urgente de la société et des élites. Dans ce contexte, le CREDIF a fait de l'axe de « **La lutte contre les violences à l'encontre des femmes** » une priorité pour les années 2015-2016 et pour les années à venir surtout que le projet de loi intégrale sur la question est en cours de discussion à l'ARP depuis le début de cette année. Le CREDIF poursuit sa stratégie de plaidoyer et de sensibilisation autour de cette loi mais continuera aussi à suivre l'implémentation de cette loi dans le domaine de l'Exécutif.

Des activités variées s'adressent à plusieurs intervenants et acteurs décisifs : (décideurs, pouvoir exécutif, leaders d'opinions, société civile), et plusieurs secteurs clés dont : les député(e)s, les fonctionnaires de la sécurité, les jeunes de la société civile, les étudiants, les médias..., et sous plusieurs formes (recherche qualitative et quantitative, formation, sensibilisation..).

2 - La participation des femmes a la vie publique et politique a connu un changement dont nous avons cherché à mesurer l'ampleur et à élargir les impacts. Ce changement en cours, nous cherchons aussi à le suivre et à le favoriser à travers l'observation du terrain des femmes engagées politiquement et en établissant un programme de renforcement des capacités des femmes déjà en poste de décision. La constitution d'un comité national qui promeut et plaide pour la participation des femmes au pouvoir local constitue un élément clé de cette stratégie.

Les compétences féminines tunisiennes sont présentes partout et dans tous les domaines, la base de données « Who's She » offre un point de liaison entre ces compétences et ceux qui veulent s'enrichir de leurs expertises et de leur savoir-faire.

3 - Conscient de l'importance du rôle des femmes en tant qu'acteurs socioéconomiques, le CREDIF a conduit plusieurs types de recherches reflétant la participation active des femmes dans le développement économique du pays.

L'autonomisation économique des femmes étant l'un des thèmes prioritaires abordés par le CREDIF, les discriminations que subissent différentes catégories de femmes est un autre thème complémentaire sur lequel s'est penché le CREDIF entre 2015 et 2016.

4 - **L'institutionnalisation du genre** est un pas crucial et nécessaire pour assoir l'égalité de genre dans la société tunisienne et dans les pratiques de l'Etat. C'est ainsi que cet axe a ciblé l'université tunisienne à travers l'établissement d'un état de la recherche et de la formation en genre en Tunisie mais aussi une série de conférences et de rencontres traitant de la thématique genre dans plusieurs champs. Le deuxième volet de l'axe a ciblé l'instauration de bonnes pratiques dans l'écriture des rapports nationaux sur les droits de l'Homme, les VFG et l'égalité de genre, ce qui permet aux producteurs de ces rapports, avec l'ensemble des ministères concernés, de mieux comprendre l'approche genre pour une meilleure applicabilité et efficacité dans les programmes et les projets de développement.

5 - L'axe **Femme et Culture** qui valorise la création féminine est consacré chaque année à travers un prix national, le prix Zoubeida B'chir. D'autres prix et activités sont venus le consolider comme le prix Safi Faye pour les femmes cinéastes et la célébration de la création féminine à l'occasion de la fête nationale de la Femme en 2015 au Musée du Bardo.

Le CREDIF suit les changements que vit la société et les femmes tunisiennes, il alerte sur les conséquences prévisibles de ces changements et leur impact sur le vécu et l'avenir des femmes. Il est aussi « **la Mémoire du combat des femmes tunisiennes** » et de tous ceux qui l'ont accompagné pour accéder à un ensemble de droits. C'est ainsi qu'en 2016, Le CREDIF a célébré le soixantième anniversaire de la promulgation du Code du Statut Personnel. S'inscrivant dans une tradition nationale riche de son histoire, Le CREDIF a participé à la 80ème commémoration du décès du penseur Tahar Haddad, père de la pensée réformiste et émancipatrice en Tunisie. Ce fut là une marque d'honneur pour le CREDIF lorsque la Présidence de la République et le Ministère de la Justice ont choisi notre événement pour rendre hommage à ce précurseur en lui attribuant l'insigne de l'Ordre de la République et en réintgrant son nom dans la liste des notaires dont il fut injustement radié en 1930.

Le CREDIF, de par sa vocation est appelé à déployer sa stratégie sur plus d'un axe et plus d'un front. Cette stratégie d'action et de réflexion bénéficie d'un réseau de partenaires nationaux et internationaux que nous sommes appelés à étoffer et élargir sans cesse pour réussir une transition vers une société démocratique dynamique et égalitaire où la femme occupe la place qui lui échoit en toute transparence et avec tous les droits.

et le combat continue...

Le CREDIT, une équipe



Direction générale

Pr. Dalenda Bouzgarrou Larguèche (directrice générale)

 dlargueche@gmail.com/ directeurgeneral@credif.org.tn

 Tél :+216.71.885.718 / Fax : +216.71.887.436

Hayet Ben Jeddou
Mejda Sahli
Nizar Dellai
Azza Bronji
Basma Ben Amor

Direction administrative et financière

Awatef Abdelkrim (directrice administrative et financière)

 awatefabdelkarim@credif.org.tn

 Tél / Fax : +216.71.874.846

Finances et comptabilité

Asma Sakouhi
Haifa Chihaoui
Khadija Mahjoubi
Oussama Trad
Sameh Ghayadha

Administration

Wafa Ben Abdellatif
Monia Kasraoui
Monia Zouari
Boutheina Manai
Zeineb Ouertani
Karim Touiti
Salma Gazdallah
Mouna Bennai
Khaled Sandi

La formation

 **Houda Dridi** (Chargée de la formation)

 crediformationale@gmail.com

 Tél / Fax : +216.71.882.911

Leila Ayari

Sarra Ben Amara

Etudes et Recherches

Imène Zouaoui : imenzouaoui@credif.org.tn

Neila Saadi : saadi.neila@gmail.com

L'OGEC

 **Sonia Ben Jemai** (chargée de l'OGEC)

 sbendjemia@yahoo.fr

 Tél/Fax : +216 71.880. 589

Zied Bouhaouala

Wiem Gam

Raoudha Ghozzi

Prix Zoubeida B'chir

 **Soulef Ben Frikhia** (Coordinatrice du Prix)

 soulebf@credif.org.tn

 Tél /Fax : +216.71.880.500

Communication, Information et Publication

 **Sonia Zekri** (Chargée de la communication)

 credif.soniazekri@gmail.com

 Tél / Fax :+216.71.883.486

Hanène Chakroun
Faiza Mkada
Ines Matri
Henda Jlassi
Ibtissem Mathlouthi
Khitem Sassi
Basma Ben Soltane

Documentation, Bibliothèque et Archives

Walha Boulaaziz
Najet Hassen
Mohamed Hedhli
Raja Elyounsi
Ikram Chammakhi
Sonia Ayari
Elyès Oueslati
Sémi Ferchichi

Nos chevilles ouvrières

Radhia Jebali
Mekni Fadhila,
Mehria Boukari
Zina Marzouki
Kmar Hosni
Latifa Assas
Walid Mathlouthi
Lazhar Zaghouni
Kamel Bougarnine
Taoufik Bedoui
Alaya Khouildi
Mondher Ben Achour



1. Le CREDIF : *Une vision, des axes stratégiques*





Axe 1 .
Lutte contre les violences à l'encontre
des femmes





espaces d'autonomisation (éducation, formation professionnelle, travail).

- toute restriction (comparativement aux hommes) ou discrimination pour l'accès aux espaces de réalisation de soi, de loisirs et de participation active à la vie sociale (participation à des activités associatives, syndicales, politiques, sportives et de navigation sur Internet).

- tout acte de violence s'intégrant dans les quatre types de violences suivants :

- Psychologiques : insulter, dire quelque chose de déplaisant, dénigrer/ rabaisser...

- Sexuelles : importuner, siffler, se déshabiller devant quelqu'un, tenter de toucher, toucher...

- Physiques : gifler, attaquer avec des armes ou un couteau, pousser, bousculer...

- Economiques : dénigrer le travail de l'autre, sous-payer, dévaluer le travail de l'autre, faire pression...



4ème réunion du comité scientifique de suivi et d'évaluation de l'étude (07 juillet 2015)

Méthodologie

La conduite d'un atelier de réflexion était la première activité organisée dans le cadre de ce projet. Plusieurs intervenants ont été impliqués dans la réflexion au tour du cadre théorique et conceptuel de l'étude. Cet atelier était précédé par des focus group qui ont été programmés dans ce projet en tant que pré-enquête préparant l'enquête nationale quantitative sur « **la violence fondée sur le genre dans l'espace public en Tunisie** », ceci a permis d'identifier les indicateurs de la violence fondée sur le genre spécifiques aux différents types d'espaces publics choisis. C'est ainsi qu'il a été considéré comme actes de violence à l'encontre des femmes toutes les conduites sociales et comportements individuels qui consacrent la domination masculine et la discrimination à l'encontre des femmes.

L'investigation empirique a été menée en 2015, elle a comporté une **enquête nationale quantitative** avec un échantillon représentatif de la population tunisienne, effectué en étroite collaboration avec l'Institut National de la Statistique. L'échantillon est composé de **3873 personnes dont 2873 femmes et 1000 hommes** répartis selon les 7 régions économiques (Grand Tunis, Nord-est, Nord-ouest, Centre-est, Centre-ouest, Sud-est et Sud-ouest) et la zone géographique (urbain, rural).

Afin de renforcer les résultats de l'enquête quantitative de façon à en approfondir les résultats et à en préciser les aspects non explo-

rables quantitativement, une **enquête qualitative** a été réalisée dans plusieurs régions et a porté sur **23 femmes** et **14 hommes**.

Principales recommandations



Séminaire de restitution des résultats de l'étude (02 mars 2016)

- * Encourager les femmes à reconnaître ces actes de violences fondées sur le genre comme illégitimes et les dénoncer.
- * Mettre en œuvre une politique nationale afin de garantir davantage de sécurité dans les espaces publics essentiellement les rues et les moyens de transports (par exemple : éclairage public, installation de caméras de surveillance, ..) pour dissuader les agresseurs potentiels et constituer des preuves en mesure d'encourager les femmes à porter plainte.
- * Organiser des modules de formation continue particulièrement pour les prestataires de services (Hommes et Femmes) en contact quotidien avec les femmes (ONFP, Ministère de la santé, Ministère de l'éducation, Ministère de la justice, Ministère de l'intérieur, Ministère du travail et de la formation profes-

sionnelle, Ministère des affaires sociales, ...)

- * Travailler sur le contenu des manuels scolaires afin de les épurer des images stéréotypées et péjoratives de la femme.
- * Lutter contre l'analphabétisme des filles essentiellement dans les zones rurales.
- * Organiser des campagnes de sensibilisation dans les médias, les lycées et les transports publics.
- * Plaider auprès des institutions concernées pour l'amélioration des conditions de travail, surtout dans le secteur agricole et industriel.
- * Faciliter l'accès des femmes aux espaces d'autonomisation.

Principaux résultats

Prévalence des violences dans l'espace public

53.5% des femmes concernées par l'enquête disent avoir subi une forme de violence dans un espace public pendant les quatre dernières années (2011-2015). Ce chiffre inclue les femmes qui travaillent et celles qui ne travaillent pas, celles qui se déplacent à l'intérieur des grandes villes ou entre les villes et celles qui ne se déplacent pas beaucoup.

78% des femmes concernées par l'enquête disent avoir subi une forme de violence psychologique dans l'espace public,

41.2% des femmes ont subi des violences physiques et **75.4%** des violences sexuelles.

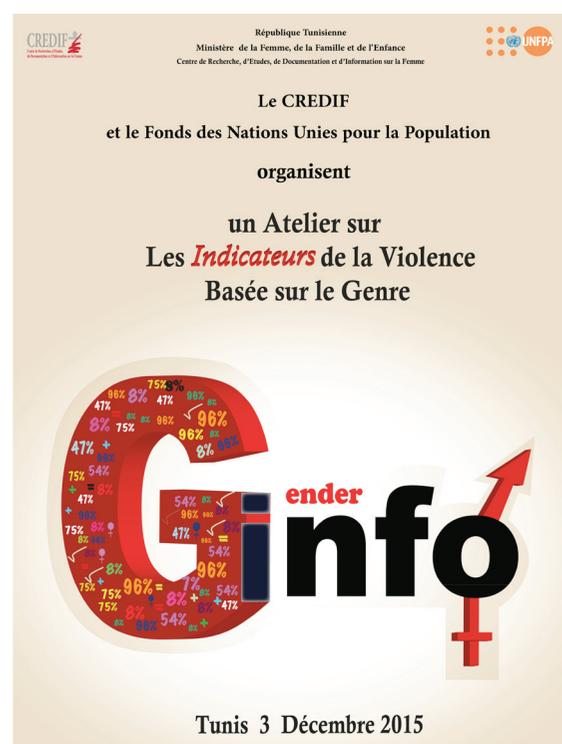
Atelier : Les indicateurs de la violence basée sur le genre



Un atelier technique portant sur «**Les indicateurs de la violence basée sur le genre**», organisé le 3 décembre 2015, a fourni le premier espace de débat institutionnel et méthodologique autour de la question d'indicateurs, dont la production ne tient pas compte de l'intégration du genre pour la plupart des secteurs concernés.

Eclairés par l'expertise de l'Observatoire pour

l'Egalité des Chances de l'Amérique Latine et des Caraïbes, chercheurs, statisticiens et représentants des institutions gouvernementales, ont identifiés les principales contraintes institutionnelles et méthodologiques à relever pour pouvoir arrêter dans une phase plus avancée, une batterie d'indicateurs spécifiques aux violences fondées sur le genre.



L'OBSERVATOIRE GENRE ET EGALITE DES CHANCES (OGEC) : CROISEMENT DU QUANTITATIF ET DU QUALITATIF

L'Observatoire du CREDIF, rebaptisé depuis 2012 Genre et Egalité des Chances (OGEC), œuvre principalement pour plaider à l'institutionnalisation du genre dans la production statistique, tout en s'ouvrant sur les approches qualitatives d'observation et d'analyse des disparités entre les sexes et des discriminations de genre en Tunisie.

Par la même occasion, l'équipe de l'OGEC a présenté la base de données statistiques **Gender Info**, comportant trois sous-bases de données spécifiques, dédiées aux thèmes prioritaires de l'OGEC pour la période (2015-2020) en l'occurrence, **Violences fondées sur le Genre**, **Genre et autonomisation Economique** et **Genre et participation à la vie publique**.

Trois tables rondes et trois premiers numéros du « Bulletin de l'OGEC » autour de la VFG

Dans le cadre du plan d'action CREDIF-UNFPA pour l'année 2016 et avec l'appui de l'UE, trois tables rondes ont été organisées afin d'approfondir la réflexion et d'élargir la concertation avec les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux sur les aspects de la violence fondée sur le genre, demeurant sous-analysés et insuffisamment couverts par les statistiques publiques.

La VFG dans les moyens de transport



La première table ronde, consacrée aux VFG dans les moyens de transport, tenue le 12 mai 2016, a représenté une opportunité de plaider auprès du ministère des transports, qui a annoncé le lancement d'une ligne verte au profit des femmes victimes de violences dans les moyens de transport.



Par ailleurs, cette activité, a été marquée par la publication du 1er numéro du « Bulletin de l'OGEC » portant sur le même thème et meublé par des articles analytiques de fond éclairant les aspects latents du phénomène par des lectures juridique et sociologique qui se rejoignent à l'analyse statistique qui demeure la pierre angulaire de l'activité de l'OGEC. Ce croisement multidisciplinaire a mis en exergue la faiblesse du référentiel juridique spécifique à ce type de violence et la force des facteurs socioculturels qui freinent encore l'initiative des femmes ayant subi des violences dans les moyens de transport de déposer des plaintes et de jouir de leur droit à une mobilité sécurisée en tant que citoyenne à part entière. Par ailleurs, des formations spécifiques devraient être envisagées au profit des acteurs gouvernementaux intervenant dans les secteurs de sécurité et de justice, qui assurent l'accueil des femmes victimes de violence.

LE DÉFI DE TRADUIRE LES VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE EN INDICATEURS

Plaçant la question des violences fondées sur le genre au cœur de ses interventions stratégiques pour la période (2015-2020), l'OGEC a lancé, avec l'appui de l'UNFPA et de l'UE, un processus de réflexion technique sur la question des indicateurs de mesure et d'observation de ce phénomène social.

Article publié sur internet annonçant l'activation du numéro vert du Ministère des transports pour les femmes victimes de violences

Harcèlement sexuel dans les transports : Un N° vert pour dénoncer

13 Mai 2016 | 11:18 SOCIETE, Tunisie 1



Le ministère du Transport a mis un numéro vert à la disposition des femmes victimes de harcèlement sexuel dans les moyens de transport.

Le numéro vert en question, 80100345, permet aux femmes victimes de harcèlement dans les moyens de transport public de porter plainte contre leurs agresseurs. Le service n'est pas encore opérationnel mais il le sera dans les jours à venir.

On notera que cette atteinte à l'intégrité physique des femmes est punie par la loi mais beaucoup de victimes sont intimidées et acceptent l'humiliation sans dénoncer leurs agresseurs. Le numéro vert pourrait les encourager à se plaindre.

D'autre part, le ministère a recruté 120 agents qui travailleront dans les transports en commun dans différentes régions afin d'assurer la sécurité des voyageurs.

Ces décisions s'inscrivent dans le plan de lutte contre le harcèlement et les violences sexistes dans les transports mis en place, par les autorités, en septembre 2015.

Une récente étude effectuée par le Centre de recherches, d'études, de documentation et d'information sur la femme (Credif) a révélé que 53,5% des Tunisiennes affirment avoir été victimes, au moins une fois, de violence dans les espaces publics. Plus de 12% de ces femmes disent subi ces violences dans les moyens de transport.

Y. N.

La VFG dans la rue

Le deuxième « Bulletin de l'OGEC » et la deuxième table ronde ont porté sur la VFG dans la rue dans sa définition la plus large qui inclue les dimensions urbaines et socio-culturelles. Ce support scientifique et cet espace de débat, ont mis en relief les défis méthodologiques pour cerner tous les aspects et les dimensions interdépendants qui éclairent ce fléau et le vécu des femmes qui le subissent. Des enquêtes sur la socialisation à la citoyenneté et à la culture civique et des études sur les femmes et la sécurité urbaine ont été largement recommandées par les participants et les acteurs gouvernementaux (ministères concernés, municipalités et gouvernorats) ayant pris part à la table ronde.



Cette activité a été particulièrement marquée par le passage de Mme la gouverneure de l'Ariana, ce qui renforcera les efforts de plaidoyer qui seront engagés par le CREDIF pour la lutte contre les VFG dans la rue et dans l'espace public en général et pour l'institutionnalisation du genre dans les plans de réaménagement.

La VFG dans l'espace professionnel



La VFG dans l'espace professionnel demeure une problématique très peu posée par les études et insuffisamment priorisée par plusieurs secteurs, ayant pris part à cette table ronde.

Les syndicats, les ministères et les instances de justice concernés ne disposent pas de données sur les plaintes déposées par les femmes actives victimes de violence. Le cadre juridique est par ailleurs défaillant et nécessite l'introduction d'une réglementation spécifique à ce type de violence et d'une révision des lois en vigueur.

Le débat a permis de dégager les différentes formes de violences économiques, psychologiques et physiques exercées contre les femmes aussi bien en milieu urbain que

rural, essentiellement par «le chef hiérarchique». Des efforts de plaidoyer et de sensibilisation sont à déployer davantage au sein des milieux professionnels pour réduire la violence de genre, qui a un impact direct sur le rendement, l'évolution des trajectoires professionnelles des femmes et leurs accès aux postes de responsabilité et à la décision.



Publication : « Les inégalités et les discriminations à l'encontre des femmes et des filles dans la législation tunisienne »

**INÉGALITÉS ET DISCRIMINATIONS
À L'ENCONTRE DES FEMMES & DES FILLES
DANS LA LÉGISLATION TUNISIENNE**

Séminaire de Restitution
7 Mars 2016, 14h00
Novotel, avenue Mohamed V, Tunis

Les nouvelles approches d'observation qualitative comptent dans une large mesure sur l'analyse juridique pour dégager les discriminations institutionnalisées par les lois.



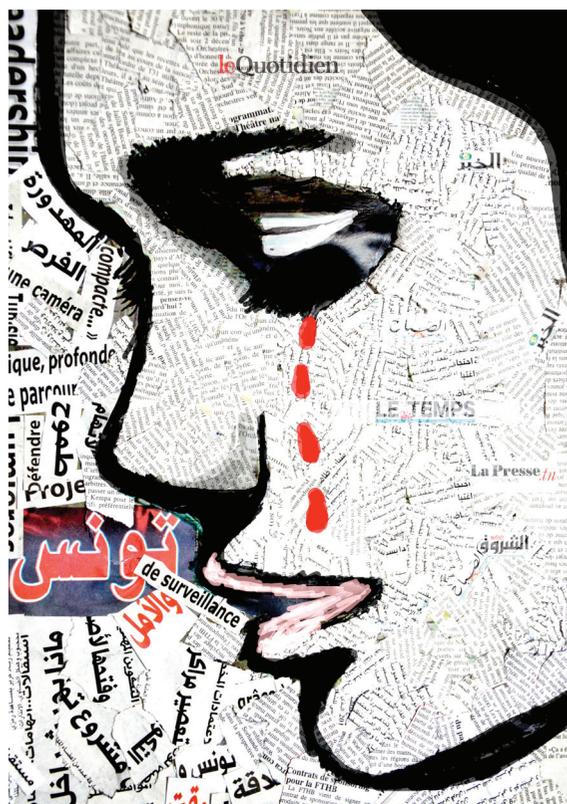
A cet effet, l'OGEC prévoit d'établir régulièrement un état des lieux sur les inégalités et les discriminations persistantes au niveau de la législation tunisienne, dont le premier a été réalisé avec l'appui d'ONU Femmes, de l'UE et du HCDH et présenté lors d'un séminaire tenu le 7 mars 2016.

l'OGEC : UN PROCESSUS ET DES PARTENAIRES

l'OGEC, soutenu depuis sa création en 1993 par plusieurs agences onusiennes et institutions internationales, a particulièrement bénéficié de l'appui technique et financier de l'UNFPA, de l'UE, du HCDH et d'ONU femmes pour la période 2015-2016. Les axes des droits reproductifs, de lutte contre les VFG, de l'égalité Femme Homme et des droits des femmes ont été la base du cadre programmatique et conceptuel de cette coopération.

Rapport : Le traitement médiatique de la VFG

Cette analyse, réalisée par le CREDIF en 2016, a abordé le traitement médiatique de la question de la violence à l'encontre des femmes dans la presse écrite tunisienne. Elle s'est basée sur une analyse de contenu de différents genres journalistiques dans quatorze périodiques entre quotidiens et hebdomadaires dans les deux langues, arabe et française, couvrant la période entre février et juin 2016.



D'une manière générale, ce rapport a montré que le corpus analysé reflète la non-adhésion à l'idée de lutte contre la violence à l'encontre des femmes. Il a aussi conclu à l'échec des médias dans l'ancrage d'une culture basée sur la lutte contre la violence à l'encontre des

femmes au sein de la société tunisienne.

D'autres points ont été aussi soulevés dans ce rapport à partir de l'échantillon étudié :

- L'adhésion très modeste de la part des comités de rédaction dans les différents journaux, aux sujets traitant la question de la violence à l'encontre des femmes.
- Le nombre des articles de fond et d'opinion était en outre très réduit par rapport aux faits divers, aux comptes rendus et aux articles d'information.
- Le journalisme écrit n'a pas réussi à assimiler la problématique de la violence à l'encontre des femmes en tant que problématique essentiellement culturelle.

Les résultats détaillés et définitifs du rapport ainsi qu'un ensemble de recommandations seront publiés en 2017.

MÉCANISME DE VEILLE DE L'IMAGE DE LA FEMME DANS LES MÉDIAS

Dès 1995 et depuis Beijing, le CREDIF a été la première institution nationale à s'engager dans un programme d'activités relatif à l'image de la femme dans les médias. Ce programme comporte deux volets : la formation des journalistes et la mise en place d'un mécanisme de suivi de l'image de la femme dans les médias qui publie ponctuellement ses résultats.

Diagnostic: L'état de mise en œuvre de l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité » en Tunisie



Le CREDIF et ONU FEMMES
Organisent
Un Atelier restreint de réflexion sur
LES CADRES ET LES MODALITES PRATIQUES DE L'ETUDE
ETAT DE MISE EN OEUVRE DE L'AGENDA"
"FEMMES, PAIX ET SECURITE EN TUNISIE"



29 septembre 2016
à partir de 9h00 au siège du CREDIF

A la lumière du contexte international actuel, marqué par la montée du phénomène de la violence et du terrorisme, le CREDIF via l'OGEC, et appuyé par ONU Femmes, a procédé en 2016 à la réalisation d'un « Etat des lieux sur les mécanismes institutionnels et le dispositif national existant pour l'application de la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité », adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies depuis le 31 octobre 2000.

A cet effet, un atelier restreint de réflexion sur les cadres et les modalités pratiques de cette étude, a eu lieu le 29 septembre 2016 au CREDIF, regroupant experts et représentants des institutions gouvernementales et les

acteurs de la société civile œuvrant pour la lutte contre le terrorisme et la promotion de la culture de la paix.



Basée sur une approche participative, cette étude qualitative, fournira le premier diagnostic susceptible d'orienter les efforts et les engagements nationaux qui seront davantage entrepris en faveur du renforcement de la sécurité, de la paix sociale et des droits à la citoyenneté. Elle permettrait par ailleurs, de mettre en valeur le lien fondamental entre la reconnaissance des droits des femmes et des filles et l'instauration d'une paix durable fondée sur la justice et le respect des droits humains dans leur universalité.



Congrès : « Femmes et terrorisme »



Réunion de préparation du Congrès
tenue le 16/05/2015 au CREDIF

Le CREDIF s'est joint le 12 août 2015 à un nombre considérable d'intellectuels et d'universitaires tunisiens lors du « **Congrès contre le terrorisme et la défense de l'Etat civil et démocratique** » un processus qu'il a soutenu depuis son lancement. Ce congrès s'est tenu à l'occasion de la célébration de la fête nationale de la femme tunisienne et en reconnaissance à son rôle dans l'édification d'un état civil basé sur la liberté et l'équité. Une déclaration finale a clôturé cette rencontre où son plan d'action devrait servir de base pour les années à venir afin de combattre le terrorisme.



Rencontre-débat : Femmes et violences en images

Lors de la 26ème édition des journées cinématographiques de Carthage (JCC), une table ronde autour du thème : « **Femmes et violences en image** » a eu lieu le 25 novembre 2015, une date symbolique correspondant à la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'encontre des femmes et au démarrage de la campagne nationale des 16 jours d'activisme contre les violences fondées sur le genre.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'un partenariat entre le CREDIF, soutenu par l'UNESCO, et les JCC. Le choix de la thématique repose sur l'importance du rôle double et parfois équivoque que joue l'image audiovisuelle dans l'ancrage et la reproduction des discriminations à l'encontre des femmes mais aussi de son impact percutant comme un outil de dénonciation, de changement d'attitudes et de plaidoyer contre ces violences.



Quatre conférencières de bords différents et de rives différentes : Wassila Tamzali d'Algérie, Mirvet Medini Kammoun de Tunisie, Nadia Mefleh et Patricia Caillé de France, ont chacune porté leur regard et leur analyse sur les différentes formes et aspects de la violence à l'encontre des femmes dans le cinéma arabe mais aussi sur les discriminations que subissent les femmes cinéastes arabes.

Conscient de la diversité des intervenants dans la lutte contre les VFG et de la particularité de leur rôle, Le CREDIF a multiplié ses activités de formation et ses outils de sensibilisation afin de renforcer leurs capacités, partager avec eux des expériences et des outils pour lutter contre la VFG et sensibiliser autant les principaux intervenants que de nouveaux publics.

Les producteurs de statistiques

Atelier de formation : « La mise en œuvre d'une stratégie pour la production d'indicateurs de la VFG en Tunisie »



A la lumière des recommandations issues de l'atelier organisé en 2015 sur « Les indicateurs de la violence basée sur le genre », un atelier de formation a été organisé les 14 et 15 novembre 2016 au profit des producteurs des statistiques publiques dans les secteurs de la justice, de l'intérieur, de la santé, des affaires sociales et de la femme, dans le but de renforcer leurs capacités pour la production d'une batterie d'indicateurs spécifiques de la

VFG en Tunisie. L'expertise de l'Observatoire d'Égalité de genre pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, présentée par Mme Alejandra Valdès a constitué la base d'une réflexion approfondie et technique sur les indicateurs les plus pertinents à produire par chaque secteur, prévus pour l'année 2017.

Les jeunes chercheurs

Séminaire itinérant du RUSEMEG : « Violence contre les femmes, Violence fondée sur le genre »

Le CREDIF était partenaire du 6ème séminaire itinérant du Réseau universitaire et scientifique euro-méditerranéen sur le genre et les femmes, RUSEMEG, organisé sous le thème « Violence contre les femmes, violence fondée sur le genre ».



Ce séminaire doctoral était destiné aux jeunes chercheurs en master et doctorat travaillant sur la thématique de la violence.

Pendant 02 jours, ces jeunes chercheurs ont assisté à des conférences de professeurs et d'experts autour d'un état de la VFG dans le bassin méditerranéen. Ils ont aussi bénéficié durant les ateliers d'une formation sur différents aspects méthodologiques et thématiques liés à la VFG en général et à leurs travaux de recherche en particulier. Une après-midi était consacrée à une rencontre avec la société civile travaillant sur la VFG. Le but étant de permettre un échange d'expériences entre ces associations mais aussi de présenter les attentes et les difficultés rencontrées et qui rapprochent les jeunes chercheurs de leur terrain.



Ouverture du séminaire le 08 octobre 2015 à la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités à la Manouba



La société civile

Programme de Formation : « Plaidoyer pour la lutte contre toutes les formes de violences à l'encontre des femmes »

Ce programme, soutenu par la FES, vise à renforcer l'implication citoyenne dans la lutte contre les violences à l'encontre des femmes.

Pour ce faire, il propose d'appuyer une force vitale, en cette période de transition démocratique, à savoir la société civile. Ayant connu un véritable essor après le 14 janvier 2011 et surtout ayant joué un rôle important dans la mobilisation et la défense des droits de l'Homme en général et des droits des femmes en particulier, la société civile constitue une véritable force de proposition mais aussi de mobilisation. Partant de ce fait, ce programme de formation a choisi de miser sur le renforcement de capacités de la société civile en matière de plaidoyer et de lobbying contre les violences à l'encontre des femmes.



Ce programme intitulé «**Plaidoyer pour la lutte contre toutes les formes de violences à l'encontre des femmes** » a choisi de s'adresser à un public cible spécifique, au sein de la société civile, à savoir les jeunes des deux sexes. Il s'agissait de cibler spécifiquement des jeunes qui, par leurs activités sociales in-

tensives et leur implication citoyenne et associative, détiennent une opinion qui guide un grand nombre d'autres individus notamment des jeunes de leur âge et qui sont considérés de par leurs pairs comme étant une source d'informations fiables et faiseurs d'opinions. Ce maillon important était au cœur du programme comme étant une force mobilisable et mobilisatrice contre les violences fondées sur le genre.



Concrètement, ce programme avait pour objectifs de sensibiliser les bénéficiaires au phénomène de la VFG en les outillant de connaissances en matière de responsabilité citoyenne et de lutte contre les violences à l'encontre des femmes. Il visait aussi à créer des canaux de communication de proximité à travers ces jeunes, leaders d'opinion, auprès de leurs pairs en faveur d'un plaidoyer contre la violence à l'encontre des femmes notamment dans l'espace public.

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG

المهوية التونسية
وزارة المرأة والأسرة والطفولة
مركز البحوث والدراسات والتوثيق والإعلام حول المرأة

الجمعية التونسية
للدراسات والبحوث
والإعلام حول المرأة

الورشة التدريبية
« من أجل مناهضة جميع أشكال
العنف ضد النساء »



04-03 نوفمبر 2016 - سوسة

Dans ce cadre deux sessions de formation ont été réalisées au cours de l'année 2016. La première a eu lieu à Hammamet le 10 et 11 mai 2016 et la deuxième à Sousse le 03 et 04 novembre de la même année. Chacune des sessions a réuni une moyenne de 25 participant(e)s issu(e)s de l'ensemble du territoire tunisien et formant un échantillon assez représentatif de la société civile travaillant sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes et notamment sur la question des violences fondées sur le genre.



Le forum national : « Pour un large plaidoyer civil en faveur de la loi intégrale contre les violences à l'encontre des femmes »



Le projet de loi intégrale contre les violences à l'encontre des femmes porté par le MFFE s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre les violences à l'encontre des femmes à travers le cycle de vie lancée en 2008 en partenariat avec l'UNFPA. Ce projet de loi répond à l'axe 4 de la stratégie appelant au « Plaidoyer pour la revue et l'application des lois, en vue de prévenir et lutter contre la violence à l'encontre des femmes ».

Partant du fait que la société civile est un partenaire essentiel dans toutes opérations de changement, de plaidoyer et de mobilisation pour les droits des femmes, l'idée était de renforcer l'adhésion de cette dernière autour du projet de loi à travers un forum national

intitulé « Pour un large plaidoyer civil en faveur de la loi intégrale contre les violences à l'encontre des femmes ». Un forum proposé par le MFFE en partenariat avec l'UE et l'UNFPA et organisé par le CREDIF.



Ce forum a eu lieu le 9 et 10 août 2016, et il a profité aux acteurs de la société civile, femmes et hommes, impliqués dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, la promotion des Droits de l'Homme et la citoyenneté. Il avait pour finalité de favoriser le réseautage entre les associations investies dans le plaidoyer pour la lutte contre les discriminations à l'encontre des femmes et l'éradication des violences basées sur le genre.

La séance plénière a été marquée par la présence des ministres de la justice, des affaires religieuses et du MFFE qui ont présenté leur vision par rapport à la VFG et aussi les interventions des représentants: de l'UE, l'UNFPA et ONU Femmes .



Une cinquantaine de femmes et d'hommes ont pris part à ce forum. Le choix des bénéficiaires s'est effectué à partir d'une sélection



faite sur la base d'un appel à participation annoncé et largement diffusé sur les réseaux sociaux et les sites web des parties prenantes. La sélection s'est composée prioritairement des président(e)s/ secrétaires généraux des associations concernées et ce afin de garantir l'implication de ces derniers dans la phase ultérieure de vulgarisation et de sensibilisation. Les bénéficiaires représentaient une quinzaine de gouvernorats et étaient dans des associations œuvrant pour la promotion d'une citoyenneté égalitaire et participative, la défense des droits des femmes et des droits humains, la lutte contre les discriminations à l'encontre des femmes et la mobilisation et le plaidoyer contre la VFG. Le montage de ce forum a permis l'organisation de deux ateliers de sensibilisation portant sur un axe majeur, celui du plaidoyer juridique et socioculturel en faveur de la loi intégrale.



Les Médias

Session de Formation dédiée aux journalistes de la presse écrite



Suite aux premiers résultats du rapport sur « Le traitement médiatique du sujet de la violence fondée sur le genre », le CREDIF a organisé les 8, 9 et 10 décembre 2016 une session de formation au profit des journalistes dans le but de les sensibiliser, hommes et femmes, à davantage d'objectivité dans leurs écritures en rapport avec ce phénomène qui ne se limite pas à l'agression physique mais qui prend d'autres formes. Pour cela l'approche genre demeure une composante fondamentale à adopter.



L'autre objectif de cette formation vise l'instauration d'une nouvelle pratique rédactionnelle basée sur la lutte contre la violence à l'encontre des femmes.

Le secteur sécuritaire

Ateliers d'échange d'expériences entre l'Allemagne et la Tunisie « La violence à l'encontre des femmes : Mécanismes de sensibilisation et de protection des victimes de violence »



Longtemps reniée, banalisée voire muselée, la lutte contre les violences à l'encontre des femmes, toutes formes confondues, figure, de plus en plus, parmi les priorités de l'Etat tunisien et occupe le débat public.



L'article 46 de la Constitution de 2014 notifie clairement l'obligation de l'Etat tunisien à « prendre les mesures nécessaires afin d'éradiquer la violence contre la femme », marquant ainsi la reconnaissance des violences fondées sur le genre comme une violation grave des droits humains nécessitant une réponse globale et faisant appel au pouvoir décisionnel de l'Etat et à la conjugaison de ses pouvoirs législatif et exécutif.

Des progrès appréciables ont été réalisés pour lutter contre le phénomène de la violence fondée sur le genre mais beaucoup reste à faire. C'est dans le cadre de la mobilisation contre ce fléau qu'un atelier d'échange d'expériences entre l'Allemagne et la Tunisie intitulé « La violence à l'encontre des femmes : Mécanismes de sensibilisation et de protection des victimes de violence » a eu lieu le 27 septembre 2015 au CREDIF et ce en collaboration avec la FES et l'Ambassade de l'Allemagne en Tunisie. Dans cet atelier, il a été question de présenter l'expérience tunisienne et allemande en matière de mécanismes de sensibilisation et de protection des victimes de violence, de comparer les approches, de s'approprier les bonnes pratiques et de développer des pistes de collaboration en rapport avec la question.



Cet atelier figurait parmi tout un programme se composant d'une série de rencontres entre le 26 et le 29 septembre 2016, auxquelles a participé le CREDIF avec ses partenaires. Ainsi le CREDIF a pris part aux différents ateliers organisés à l'école nationale de formation des Cadres de la Police de Salammbô, à l'école de la Garde Nationale et de la Protection Civile de Bir Bouregba et au Kef auprès d'un public similaire.

Les étudiant(e)s

Une campagne «La rue ne t'appartient pas »

« Achara' mouch lik wahdek » (La rue ne t'appartient pas)

Le slogan de cette campagne visait à sensibiliser sur le droit des femmes à un accès aux espaces publics sûr et égalitaire.



Cette campagne a été conçue sous forme de visuels, déclinés en affiches, stickers et vidéos, reprenant et dénonçant les propos dénigrants et réducteurs qu'encaissent les femmes dans la rue. Ces visuels ont été diffusés sur les réseaux sociaux et ont fait l'objet d'une journée de sensibilisation et d'information effectuée au profit des étudiant(e)s, au sein de l'Institut supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises en collaboration avec l'Union générale des Etudiants de Tunisie.



Campagne de sensibilisation contre le harcèlement sexuel dans les moyens de transport en commun

Soucieux d'accompagner toute action de sensibilisation contre les violences à l'encontre des femmes, notamment celles émanant des jeunes, le CREDIF s'est associé à une campagne de sensibilisation contre le harcèlement sexuel dans les moyens de transport en commun intitulée « MATOSKETCH MAKCH WAHDEK » (Il ne faut pas se taire, tu n'es pas seule) .



Cette campagne est initiée par un groupe de jeunes issus du programme « Génération A Venir », mis en œuvre par la FES. Conforté par les résultats de son étude nationale portant sur la violence fondée sur le genre dans l'espace public, le CREDIF a choisi d'accompagner cette initiative en participant à une journée dédiée au lancement de cette campagne. Cette journée a été réalisée en collaboration avec la FES et l'Association Internationale des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales. La journée a eu lieu le Samedi 26 Novembre 2016 et a mobilisé un public jeune, filles et garçons, issus du milieu étudiantin.

Partager des expériences

Rencontre : La prise en charge des femmes victimes de violences : Mécanismes, perceptions et expériences du terrain



Le projet de loi intégrale contre les violences à l'encontre des femmes, qui a été soumis à l'assemblée des représentants du peuple, prévoit la mise en place de plusieurs mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violences. Mais la Tunisie ne part pas d'un terrain vierge. Plusieurs centres d'accueil, sous différentes formes et offrant plusieurs types de services, existent déjà dans les différentes régions du pays.



Il s'agissait donc, dans cette rencontre, qui a eu lieu le 26 octobre 2016, de présenter un état des lieux de l'existant. Les interventions ont porté sur :

- une étude qui a été élaborée sur la perception des femmes victimes de violences des

services qu'offrent ces centres. Ainsi que le regard et les attentes de ces prestataires de services de leur travail et des difficultés qu'ils rencontrent pour l'améliorer.



- deux expériences de centres d'accueil des femmes victimes de violences : l'un géré par l'ONFP et l'autre s'inscrit dans une coopération entre le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance avec la société civile.

La présentation d'expériences du terrain sur la prise en charge des femmes victimes de violences et sur la perception de ces services a alimenté le débat sur le projet en cours de finalisation au niveau du ministère de la Femme, de la Famille et de l'enfance sur « les protocoles pour le travail intersectoriel de prise en charge des femmes victimes de violences » qui a été présenté lors de cette rencontre.

Des Journées contre la VFG



Les journées du CREDIF « Parce que c'est une femme »

« Les journées du CREDIF pour la lutte contre les violences faites aux femmes » ont eu lieu du 09 au 18 mai 2016. Elles consistaient en un programme d'activités variées allant du renforcement de capacités aux profit des jeunes issus de la société civile en matière de plaidoyer contre la VFG, aux rencontres de sensibilisation délocalisées au profit de publics non avertis, passant par les rencontres dédiées à l'échange entre les experts et les personnes ressources. Ces journées ont été accompagnées d'une campagne sur le WEB ayant pour slogan: «Par ce que c'est une femme» (a'la khaterha mra). Cette campagne avait pour idée centrale que la violence fondée sur le genre constitue une violation des droits de l'homme et une forme de discrimination à l'encontre des femmes.

Les 16 jours d'activisme contre les VFG



Le CREDIF, aux côtés d'organisations nationales et internationales, a pris part à la journée de sensibilisation sur les violences à l'encontre des femmes dans le cadre de la célébration des « 16 jours d'activisme de la campagne mondiale contre la violence basée sur le genre », organisée par ONU Femmes le samedi 05 décembre 2015 au Centre Culturel d'El Menzah VI à Tunis.

Des supports médiatiques ont été diffusés pour une plus ample sensibilisation auprès de la société civile et d'un public plus large et diversifié.

Sensibiliser sur la VFG dans les régions

Douz



Dans le cadre du renforcement de capacités des associations œuvrant en matière des droits des femmes et de l'égalité des chances et à l'occasion des 16 jours d'activisme pour

lutter contre la VFG, l'association « Des femmes pour le Développement et l'Égalité de Douz » a organisé avec l'appui du CREDIF une rencontre sous le titre « Non aux violences à l'encontre des femmes », le 26 novembre 2016 à Douz. Le programme de la rencontre a été meublé par quatre interventions autour de la thématique de la violence à l'encontre des femmes et quatre ateliers. Des représentants d'institutions gouvernementales et d'organisations de la société civile ont pris part à cette rencontre.

Monastir



En collaboration avec la délégation régionale des affaires culturelles de Monastir et dans le cadre des 16 jours d'activisme pour lutter contre la VFG, une rencontre a été organisée le 30 novembre 2016 au complexe culturel de Monastir. Cette rencontre a été meublée par la présentation des résultats de l'étude conduite par le CREDIF sur « la violence

fondée sur le genre dans l'espace public», une exposition documentaire sur le soixantième anniversaire du Code du Statut Personnel et un exposé des plus importants articles du projet de la loi intégrale de lutte contre la violence à l'encontre des femmes. Ont participé à cette manifestation des représentants d'associations et des institutions gouvernementales, des professeurs et des personnes concernées par la question.

Mahdia



Veillant à délocaliser ses activités de plaidoyer pour lutter contre les violences à l'encontre des femmes et de partager avec les activistes et les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux, l'essentiel de son expertise scientifique capitalisée en la matière, le CREDIF a meublé le 2 décembre 2016, une rencontre régionale co-organisée par la Délégation de la Femme, de la Famille et de l'Enfance à Mahdia, la Bibliothèque régionale et l'Association locale « Voix de la Femme », autour du thème « La violence fondée sur le genre dans l'espace public ».



Auprès des femmes parlementaires

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG

الجمهورية التونسية
وزارة المرأة والأسرة والطفولة

مركز البحوث والدراسات
والإعلام والتوثيق

ينظم مركز البحوث والدراسات والتوثيق والإعلام حول المرأة
بالتعاون مع مؤسسة
فريدريش ايبيرت

غداء يتخلله نقاش
مع نائبات مجلس الشعب حول :

مشروع القانون الأساسي للقضاء على العنف ضد المرأة



الجمعة 26 فيفري 2016
بالكرديف

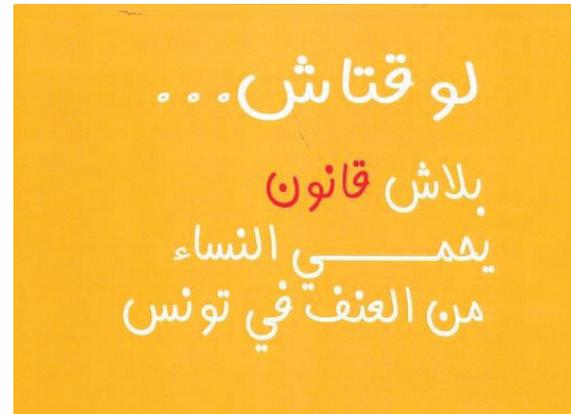
Dans le cadre d'un partenariat entre le CREDIF et la FES, un déjeuner-débat était organisé le 26 février 2016 avec les femmes parlementaires autour du projet de la loi pour la lutte contre la violence à l'encontre des femmes avant son adoption par le conseil des ministres en juillet 2016. Cette rencontre intitulée « Le projet de loi intégrale pour lutter contre la violence à l'encontre des femmes : pourquoi ? comment ? pour quand ? » avait pour but de plaider auprès des femmes parlementaires pour qu'elles constituent une force de pression pour l'accélération du processus d'adoption de ce projet de loi. Trois axes principaux ont constitué la squelette de cette rencontre :

- Le pourquoi de cette loi : qui s'est particu-

lièrement appuyé sur les résultats de l'étude nationale, menée par le CREDIF et soutenue par ONU Femmes, sur « la violence fondée sur le genre dans l'espace public » mais aussi sur l'ensemble des études menées sur ce même thème et qui convergent dans leurs conclusions sur l'état alarmant de la prévalence de la violence à l'encontre des femmes dans la société tunisienne.

- Comment : visait à expliquer aux parlementaires les principaux apports de ce projet de loi par rapport aux textes législatifs en application mais surtout l'approche innovante qui anime ce projet puisqu'il propose de dépasser l'approche répressive des textes existants pour une approche globale qui inclue la protection, la réhabilitation et la prise en charge.

- Quand : cette dernière partie était un débat ouvert avec les femmes parlementaires pour qu'elles puissent connaître davantage le projet de loi, échanger autour de ce projet mais aussi pour qu'elles portent le plaidoyer autour de ce projet de loi une fois passé à l'ARP pour discussion.



Auprès des décideurs



Le projet de la loi intégrale sur la lutte contre la violence faite aux femmes
Une rencontre débat avec les décideurs politiques



Samedi 03 décembre 2016
Hotel Tour Khalaf Sousse

Le CREDIF a organisé en partenariat avec l'UNFPA, deux rencontres avec les décideurs, notamment les responsables et les cadres nationaux et régionaux dans les partis politiques et les élu(e)s de l'ARP. La première rencontre a été organisée le 03 décembre à Sousse et la seconde, le 07 décembre 2016 à Tunis.



Ces deux rencontres ont été menées en vue de porter le plaidoyer en faveur du projet de la loi intégrale de lutte contre les violences à l'encontre des femmes et de sensibiliser les député(es) et les cadres des partis politiques

qui de par leurs différentes formations, leurs convictions ou leurs appartenances politiques ne disposent pas tous et toutes d'un même niveau d'informations ou de prise de conscience de l'importance de loi intégrale de lutte contre les violences à l'encontre des femmes et de ses nouveaux apports.



Un état des lieux des violences à l'encontre des femmes en Tunisie et une présentation détaillée d'un argumentaire juridique et socioculturel du projet de loi ont été programmé pour meubler les deux rencontres afin de mieux les informer sur les formes de discrimination envers les femmes et sur leurs impacts sur la société tunisienne et leur expliquer l'apport positif de la loi intégrale de lutte contre les violences à l'encontre des femmes



Auprès des médias



Dans le cadre des « journées du CREDIF pour lutter contre la violence à l'encontre des femmes », une rencontre de sensibilisation et de plaidoyer autour du projet de la loi intégrale de lutte contre la violence à l'encontre des femmes, a été organisée le 13 mai 2016, avec le soutien de la FES, avec les différents médias : écrits, audiovisuels et électroniques. Vu l'importance du rôle qu'ils ont à jouer quant à la sensibilisation à la gravité du phénomène des violences fondées sur le genre, les médias constituent un intervenant majeur dans cette lutte et dans le plaidoyer pour le projet de loi.



Lors de cette rencontre, ont été avancés les chiffres alarmants résultants de l'étude produite par Le CREDIF sur la violence fondée sur le genre dans l'espace public ainsi que le projet de la loi intégrale de lutte contre la violence à l'encontre des femmes.

Auprès de la société civile



Dans le cadre des **journées du CREDIF** une deuxième rencontre de sensibilisation et de plaidoyer au tour du projet de la loi intégrale de lutte contre la violence à l'encontre des femmes a été organisée le 18 mai 2016, avec le soutien de la FES, sous le titre « La société civile, un associé actif pour un large plaidoyer de lutte contre la violence à l'encontre des femmes ».



Des représentants et des représentantes de la société civile présents à cette rencontre ont exprimé une interactivité par rapport aux deux exposés qui ont meublé la rencontre, il s'agit des résultats de l'étude de la violence fondée sur le genre dans l'espace public et du projet de la loi intégrale de lutte de la violence à l'encontre des femmes, en soulignant l'importance du rôle primordial de la société civile dans la diffusion d'une culture d'égalité entre les sexes, la sensibilisation aux droits des femmes et la lutte contre la violence à l'encontre des femmes.

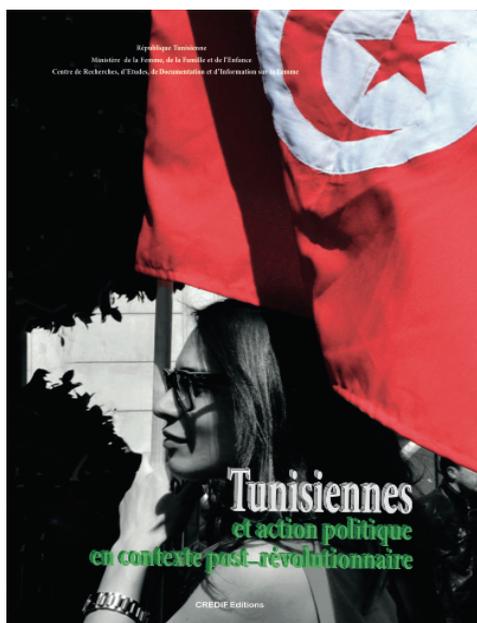


Axe 2.
*Participation des femmes à la vie
publique et politique*





Rapport : Tunisiennes et action politique en contexte post-révolutionnaire.



Le rapport portant sur «**Tunisiennes et action politique en contexte post-révolutionnaire**» est le fruit d'un partenariat entre le CREDIF et l'Académie Européenne des Femmes en Politique et Business (EAF) dans le cadre du projet : «La Démocratie a besoin des femmes», mis en place en 2012.

Les différentes rencontres régionales réalisées dans le cadre de ce projet avaient pour objectifs de renforcer les capacités des femmes tunisiennes appartenant au monde politique et à la société civile et de les accompagner dans leur participation au processus de transition démocratique. Chemin faisant, des entretiens ont été réalisés auprès des militantes d'associations ou de partis politiques.

Les entretiens cumulés, matière première de ce rapport, ont dégagé les contours d'une réalité complexe et non moins paradoxale, celle des tunisiennes fortement engagées, participant massivement dans les mouvements so-

ciaux et présentes sur tous les fronts mais qui subissent encore des contraintes et affrontent des entraves qui freinent toujours leur émancipation et leur inclusion dans les lieux de pouvoir et ce malgré les nouvelles conditions et les opportunités sociopolitiques et juridiques.

En se basant sur ces entretiens mais aussi sur d'autres sources d'informations tels que les résultats des études effectuées sur la question de la participation politique des femmes, les statistiques de l'ISIE et une revue de presse pour la période 2013-2014, le rapport a abouti à un constat majeur : malgré tous les progrès réalisés, la représentativité politique reste un privilège masculin et l'accès des femmes aux postes de décision tant au niveau national que régional reste en deçà des attentes .



Séminaire de présentation des résultats du rapport (12 janvier 2016)

En vue d'un meilleur accès des femmes aux postes de décision, le rapport recommande certaines pistes d'actions :

- La sensibilisation de l'opinion publique et des acteurs politiques aux bienfaits de la parité dans toutes les structures élues,
- Le développement de programmes de formation sur le genre et ses rapports avec la politique et l'accès des femmes à l'espace public,
- Le renforcement des capacités des candidates à la prise de parole en public, à la communication, au contact avec les électeurs, au plaidoyer et à la prise de décision.

Rencontres avec les femmes parlementaires

Dans la continuité du programme « **Plaidoyer auprès des décideurs et sensibiliser la société civile sur les droits des femmes** », le CREDIF a organisé avec le soutien de la FES, deux déjeuner débats avec les femmes parlementaires



Durant la première rencontre, organisée le 24 octobre 2016 autour du thème « **Hommes et femmes égaux et actifs dans la gestion du pouvoir local** », l'accent était mis sur l'importance d'adopter l'égalité entre les sexes dans la gestion des affaires locales. Une présentation était faite sur les principales caractéristiques du projet de loi intégrale relatif au code des communautés locales qui traite des différents aspects organisationnels et financiers ainsi que de la gestion des communautés locales et des dispositions en rapport avec les activités sociales, développementales et administratives.

De son côté, Mme Kalthoum Badreddine, présidente de la **commission du règlement**

intérieur, de l'immunité, des lois parlementaires et des lois électorales à l'ARP, s'est penchée sur la parité horizontale dans le projet de loi relatif aux élections et au scrutin soumis à cette commission chargée d'examiner ces lois.

Lors du débat, les députées de l'ARP ont insisté sur l'importance du plaidoyer pour la participation des femmes dans la gouvernance locale et pour le recours à de nouveaux moyens et mécanismes dans le but d'encourager les femmes à présenter leur candidature aux prochaines élections municipales.

La deuxième rencontre, qui a eu lieu le 07 novembre 2016, a porté sur « **Femmes et prise de décision** ». Il était question, dans un premier temps de cette rencontre, de présenter un état des lieux statistique de la présence des femmes dans les postes de prise de décision et d'évoquer les difficultés socio-culturelles et juridiques qui entravent une égalité des chances et les perspectives possibles pour les atténuer.

Mme Lamia Mleyeh, députée à l'ARP, a présenté un témoignage sur son expérience et son vécu en tant que femme politique et députée. Ce témoignage a été complété et enrichi par ceux des autres députées présentes et qui ont toutes brossé l'image de parcours entravés d'obstacles, de préjugés et de résistances face à l'accès des femmes aux postes de prise de décision.

Ces deux rencontres ont été aussi l'occasion de démontrer l'importance du rôle des députées pour davantage de visibilité des femmes dans la vie politique et de la nécessité de fédérer et de consolider leurs forces pour la promulgation de textes de lois intégrant systématiquement la parité et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

Cycle de formation au profit des femmes déléguées territoriales



Ce cycle de formation est initié dans le cadre des travaux du **Comité National pour la Promotion de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes dans la gestion des Affaires locales (CNP-EGAL)** dont la mission est, entre autres, le renforcement de l'implication des femmes dans la gestion des affaires locales.

La faible présence des femmes dans la fonction de délégué territorial confirme le constat précédemment annoncé et relatif à la faible représentation des femmes dans la gestion des affaires politiques, économiques et administratives. Cette population fragile de par sa représentativité, mais fortement symbolique de par son positionnement dans le

processus de décentralisation, retient toute l'attention du CREDIF et de ses partenaires.



En référence aux recommandations du rapport réalisé, en 2015, par le CREDIF, «Tunisiennes et action politique en contexte post-révolutionnaire» appelant à développer des programmes de formation sur le genre et ses rapports avec la politique et à renforcer les capacités des candidates aux postes de décision, un programme de formation a été mis en place au profit des femmes déléguées territoriales.



La conception de ce programme de formation a été faite de manière participative avec le public concerné et ce suite à une rencontre dédiée à la prospection de ses besoins et de ses attentes en matière de renforcement de

capacités. Suite à cela une série d'actions de formation ont eu lieu lors de l'année 2016 au profit des femmes déléguées territoriales



Deux premières sessions ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat tripartite entre le CREDIF, le Forum des fédérations et le Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale innovante (CILG-VNG International). Elles avaient pour intitulé : « **Le leadership féminin, décentralisation et gestion des affaires locales** ». Elles ont profité, chacune, à 25 femmes déléguées territoriales des différentes régions de la Tunisie.

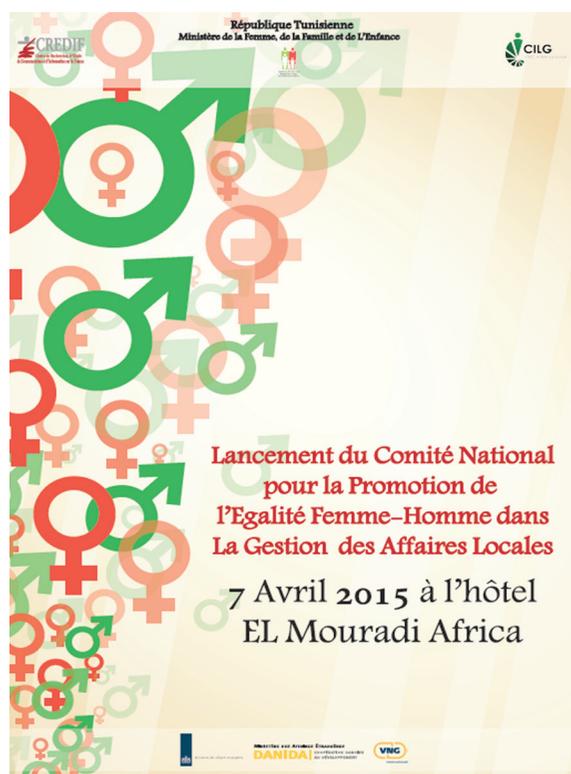
Ces deux sessions, tenues le **19 et 20 février 2016** et le **11 et 12 mars 2016**, ont été animées, entre autres, par Mme Alexa Conradi experte canadienne, ancienne présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Elle a initié les participantes aux concepts de l'égalité et de la parité, à la prise de parole en public et à la présentation d'argumentaire à travers des exercices de groupe. La deuxième session organisée avec les mêmes bénéficiaires avait pour objectif de renforcer les pratiques collaboratives et solidaires des

déléguées afin d'augmenter leur influence et leur pouvoir collectif. Elle a été aussi l'occasion de répondre aux questionnements des bénéficiaires sur les rôles et missions des délégués territoriaux dans un processus de décentralisation en construction.



Une troisième action de formation a eu lieu le **16 et 17 décembre 2016** et a profité à 25 femmes déléguées territoriales. Elle avait pour intitulé « **Femmes, prise de décision et gestion des affaires locales** ». Elle a abordé un axe fortement attendu par le public cible et correspondant au renforcement de capacités dans des domaines relatifs au développement personnel et à la communication en temps de crise. Faisant appel à des spécialistes en coaching professionnel et en psychologie, le programme de la session avait pour objectifs de repérer chez le public cible, ses propres résistances et blocages personnels, d'accroître son influence et son impact dans l'exercice de sa mission et de partager les expériences et les leçons apprises.

CNP-EGAL: Un Comité national pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion des affaires locales



Femmes et hommes, égaux et unis pour des villes démocratiques, attractives et inclusives.

Né en juin 2014, d'une initiative conjointe du CREDIF et du CILG-VNG International et officialisé en avril 2015, le **Comité national pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion des affaires locales (CNP-EGAL)** est placé sous le patronage du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance.

Le **CNP-EGAL** s'est imposé comme une nécessité compte tenu de la faible présence des

femmes dans la gouvernance urbaine et de l'opportunité offerte par la nouvelle Constitution de 2014 d'intégrer la participation des femmes dans la gestion des affaires locales. De ce fait les autorités locales sont les mieux placées pour promouvoir une société égalitaire où les villes ont tout à gagner avec l'implication effective des femmes dans la gestion des affaires locales.

Le **CNP-EGAL** se donne pour mission d'œuvrer pour la coordination, la fédération et le *monitoring* des efforts de toutes les parties impliquées dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion des affaires locales.



Pour ce faire, le comité vise :

- à mettre la question de l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur du débat public actuel sur la décentralisation et la promotion de la gouvernance locale démocratique,
- à développer des plaidoyers pour intégrer cette approche égalitaire dans les réformes, la législation, les programmes et les projets publics.

Le comité se compose de représentant(e)s:

- des institutions publiques concernées par la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, par la gouvernance locale et la décentralisation
- des associations nationales et locales
- des universités et des centres de recherche intervenants dans les domaines d'intérêt du CNP-EGAL



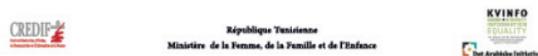
Il se compose aussi des personnes-ressources choisies en raison de leurs compétences et de leur expériences dans le domaine des droits des femmes, de la décentralisation et des affaires locales ainsi que d'organismes de coopération intervenants dans les domaines d'intérêt du CNP-EGAL.



Depuis sa création en 2015 et au cours de l'année 2016, le CNP-EGAL a poursuivi sa tâche avec résolution. Il a à son actif plusieurs ateliers de travail qui ont permis :

- * Des lectures genre des projets de lois accompagnant la décentralisation comme : la Loi électorale locale (complément à la loi électorale de 2014), la Loi Organique des Collectivités Locales, le Code de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme,
- * L'élaboration de la Charte Nationale d'Égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale,
- * L'élaboration d'une stratégie de communication et de lobbying du CNP-EGAL,
- * La validation et le testing d'un guide pour intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion municipale et la gouvernance locale,
- * L'évaluation du vécu et des besoins spécifiques en formation des femmes déléguées territoriales et présidentes de délégations spéciales municipales.
- * Le renforcement de capacités des femmes déléguées à travers la réalisation de trois sessions de formation

« Who is She ? » une base de données sur les compétences féminines tunisiennes



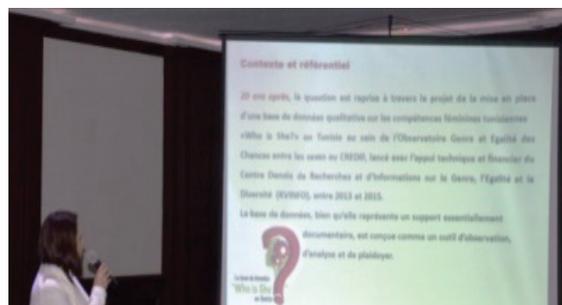
Le Centre de Recherches, d'Études, de Documentation et d'Information sur la Femme « CREDIF »
et le Centre Danois de Recherches et d'Informations sur le Genre, l'Égalité et la Diversité « KVINFO »



18 Novembre 2015
À L'Hotel Golden Tulip El Mechtel à partir de 14h30

L'inauguration de la base de données « Who is She ? » en Tunisie, créée dans le cadre de la coopération entre le CREDIF et le Centre Danois de recherche et d'information sur le genre, l'égalité et la diversité KVINFO, a eu lieu le **18 novembre 2015**, en présence d'expert(e)s, des médias et des partenaires.

Cette base, accessible via le site du CREDIF, comprend actuellement plus de quatre-vingt profils. Toutefois, l'enrichissement et l'actualisation de son contenu est un processus continu, auquel veille régulièrement l'équipe de l'OGEC, qui envisage d'émigrer son contenu vers un support technique plus performant.



Cette base de données, dont le concept initial a été dupliqué dans plusieurs pays de la région MENA, a été mise en place au sein de l'OGEC suite à un travail de reconstruction d'un cadre théorique qui répond, d'une part, à la spécificité du contexte tunisien et d'autre part, à l'exigence des critères objectifs de sélection des compétences féminines, arrêtés en concertations avec un comité de pilotage.



LE QUALITATIF : NOUVEAU PORTAIL D'OBSERVATION ET D'ANALYSE

A partir de 2013, l'OGEC du CREDIF a commencé à mettre en place des bases de données qualitatives, dont la première portait sur les associations d'égalité des chances. La deuxième a été consacrée aux compétences féminines tunisiennes, dont le but est de rendre davantage visible leurs expertises, tous domaines confondus, et de valoriser leurs œuvres et interventions distinguées sur le plan régional et international.



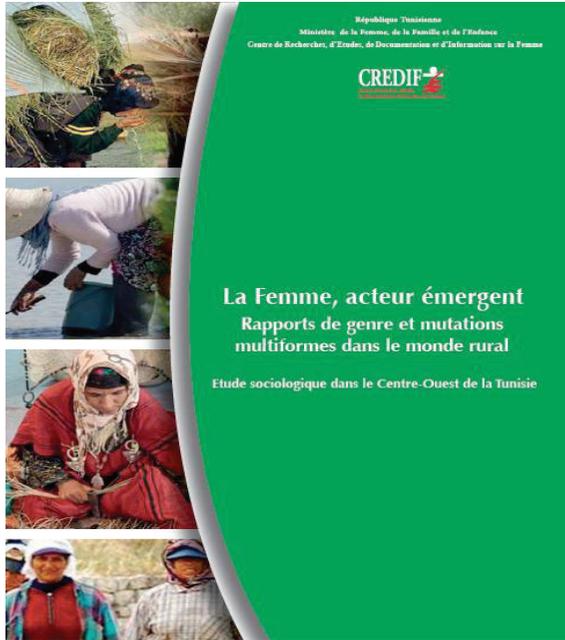


Axe 3.
*Autonomisation économique
des Femmes*





Etude « La femme, acteur émergent : Rapports de genre et mutations multifformes dans le monde rural »



Cette étude sociologique menée dans le Centre-Ouest de la Tunisie porte sur la situation de la femme en tant qu'acteur social et de développement dans le monde rural. Elle a été abordée selon une approche genre et dans une démarche typologique qui a permis un éclairage sur les régulations comportementales des familles rurales sur le terrain social et économique.

Cette recherche a concerné les trois gouvernorats du Centre-Ouest tunisien : Sidi-Bou-zid, Kasserine et Kairouan des régions parmi les plus affectées par le sous-développement. L'enquête a permis de retenir deux caractéristiques fondamentales de l'économie familiale dans les régions rurales étudiées :

- La tendance à la pluriactivité saisonnière et occasionnelle d'une part,
- et une certaine marginalisation de l'agriculture dans l'économie familiale, d'autre part.

Rapport « La précarité économique : vie des femmes licenciées du travail »



الهشاشة الاقتصادية:
صور من حياة نساء مسرحات من العمل

مشاورات الكريديف 2016

Ce rapport sur «La précarité économique : vie des femmes licenciées du travail », a traité la question de la précarité économique associée aux femmes ainsi que les formes de discrimination qu'elles subissent au travail. Il a présenté un ensemble d'indicateurs relatifs à la précarité économique des femmes : les chiffres recueillis dans ce rapport ont confirmé la fragilité économique et sociale des femmes. En effet, le taux de femmes licenciées entre 2011 et 2014 est de 56% contre 43% pour les hommes.



Le taux de licenciement des femmes varie de 7% à 78% selon les différents secteurs. Les témoignages recueillis de femmes licenciées ont permis d'abord de dresser un profil sociologique de ces femmes et confirmer leur intériorisation de la précarité économique.

Le rapport a fait aussi allusion à l'avis de la loi et aux rôles de la société civile et des syndicats pour y remédier.



Témoignage d'une des femmes interviewées lors de la présentation des résultats du rapport sur « La précarité économique : vie des femmes licenciées du travail » (11 Mai 2016)

La revue du CREDIF « Le chômage des diplômées »

LA REVUE DU CREDIF

Revue n° 49 / décembre 2015



Le CREDIF a publié en décembre 2015 un numéro spécial en arabe et en français consacré au chômage des femmes diplômées du supérieur. Un dossier thématique sur: « Femmes diplômées de l'université : relever le défi de l'emploi loin des sentiers battus » était aussi produit.

Une enquête journalistique et des études menées par des spécialistes ont meublé cette publication.

Le CREDIF prend part à « Ana Hunna »



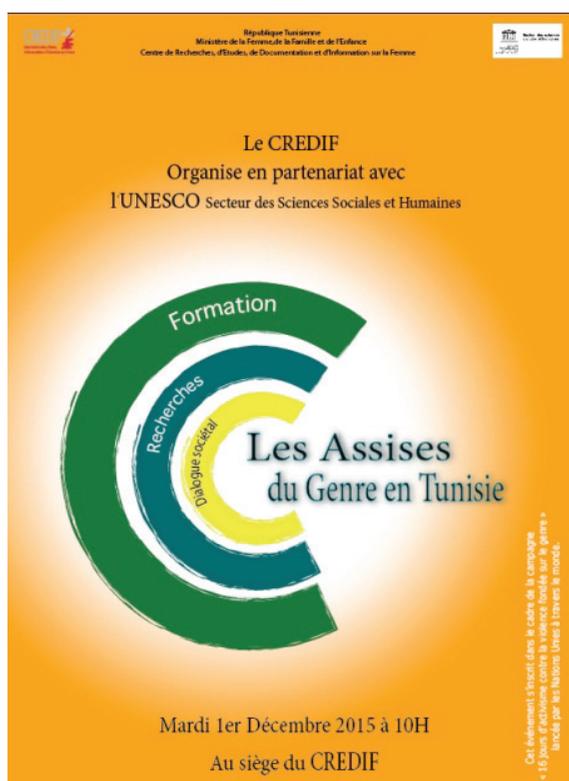
Le CREDIF était partenaire dans la mise en œuvre des différentes phases du projet de monitoring féminin «Ana Hunna», mis en œuvre par la GIZ dans le cadre du programme régional pour l'intégration économique des femmes dans la région MENA.

La formation des formateurs tenue en mars 2016 à Rabat, avait pour objectif de préparer les participants à l'utilisation du kit pédagogique ANA HUNNA au travers de simulations .

Axe 4.
Institutionnalisation du genre



Les Assises du genre en Tunisie



Le genre est aujourd'hui une approche qui fait partie du vocabulaire courant de la recherche académique à travers le monde. Les universités des pays du Maghreb ne font pas exception. Il s'agit de fait, d'un concept clé dans des sociétés démocratiques, notamment comme instrument pour l'élaboration des politiques de développement, et aussi comme un vecteur puissant d'enracinement de la culture de l'égalité.

« **Les Assises du genre en Tunisie** », cible l'espace de la recherche scientifique qu'est l'université tunisienne afin d'ancrer le concept du genre autant dans la formation académique que dans les recherches scientifiques. A la lumière des changements que vit la Tunisie depuis 2011, l'université doit reprendre plei-

nement son rôle auprès de la jeunesse qu'elle forme pour contribuer à leur inculquer une culture citoyenne basée sur les principes des droits de l'Homme, de l'égalité et de la liberté.

Sur un autre volet l'université doit aussi reprendre son rôle d'analyse de la société, de ses changements et de prospection pour aider les décideurs politiques dans leurs orientations stratégiques afin de mieux servir la société tunisienne avec ses différentes composantes.



L'intégration de l'approche genre dans la formation et la recherche à l'université tunisienne est un pas important et crucial dans l'institutionnalisation du genre en Tunisie.

Cependant des filières ou formations genre existent-elles dans les universités tunisiennes pour accomplir ces tâches ? Si oui, comment sont-elles structurées et organisées ? De quels moyens disposent-elles ? Qui en sont les bénéficiaires ? Comment leurs résultats et réalisations sont-ils diffusés ? A côté ou en plus des universités, y a-t-il des groupes ou des équipes de recherches sur le genre ? Comment fonctionnent-ils ? Qui en bénéficient ?

Le rapport préliminaire, « **L'état des lieux des études, des recherches et de la formation**

genre en Tunisie », présenté lors des Assises a essayé d'apporter des éléments de réponse à l'ensemble de ces questions. Le but était de dresser un état des lieux des recherches et formations en genre à l'université tunisienne et « *de détecter les compétences et les structures en place pouvant constituer un socle pour une institutionnalisation des études sur le genre* ». Cet état des lieux a comporté deux volets : un volet qualitatif et un autre quantitatif.



- **Le volet quantitatif** : qui a présenté un inventaire des thèses et masters (247 titres), offre de formation, les structures de recherches et les activités de recherches qui ont eu lieu entre 2008 et 2015 prenant en compte l'approche genre.

- **Le volet qualitatif** : qui est un essai d'analyse qui s'est appuyé sur des questionnaires semi dirigés avec des compétences universitaires (19 interviewé(e)s). Ce qui a permis un approfondissement de l'analyse et la diversification des approches et des constats.

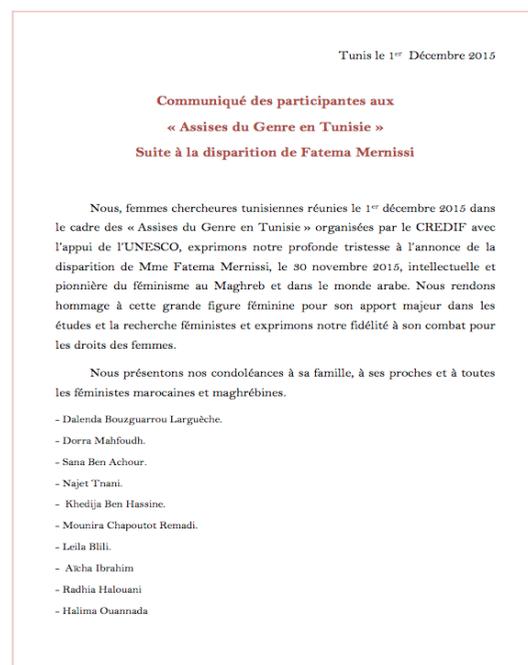
Une conférence inaugurale, «**Le genre : est-ce uniquement une question de militantisme féministe ?**», a été prononcée par Mme Sana Ben Achour qui a proposé un repérage conceptuel et vocabulaire de la genèse du genre dans le monde et du mouvement féministe. Elle a par la suite présenté l'histoire du mouvement des femmes en Tunisie qui a commencé selon elle depuis 1924 pour évoluer ensuite vers d'autres formes d'organisations où les femmes s'expriment par « Nous

par nous-mêmes » comme elle l'a intitulé.

L'après-midi a été consacrée à des ateliers de réflexion avec les universitaires et certains représentant(e)s de la société civile présents afin de réfléchir sur l'état de la question présenté à partir du rapport et pour sortir avec des recommandations à mettre en place conjointement et auxquelles le CREDIF pourrait apporter son soutien.

Ces recommandations ont notamment évoqué :

- La nécessité de procéder à des analyses comparatives régionales sur l'institutionnalisation du genre dans les universités maghrébines avec un élargissement sur d'autres expériences
- La création d'une plateforme sur l'enseignement du genre en Tunisie. Cette plateforme sera aussi un outil de diffusion des recherches et des productions académiques mais aussi celles de la société civile.



**Déclaration à la mémoire de Fatima
Mernissi disparue le 30/11/2015**

Les Mercredis du CREDIF

République Tunisienne
Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

CREDIF

Dans le cadre des Mercredis du CREDIF
Le Centre de Recherches, d'Études, de Documentation et d'Information sur la Femme
organise la première conférence.

Qu'est-ce que le genre ?

présentée par Pr. Laurie Laufer
(Paris 7 Denis-Diderot)



Mercredi 29 Avril 2015 à 15h00
au siège du CREDIF

Dans une perspective d'ouverture sur le milieu universitaire et en vue de contribuer à la recherche et à la formation, le CREDIF a lancé un cycle de conférences et de rencontres-débats : « Les Mercredis du CREDIF ».



Le premier cycle a été consacré à la question du Genre. Durant cette première série, l'occasion a été donnée pour interroger le genre comme outil d'analyse, et sa pertinence dans

la compréhension des phénomènes sociaux, économiques, culturels et politiques.



Qu'est-ce que le genre ?

« Qu'est-ce que le Genre ? » est la première rencontre introductive présentée par Pr. Laurie Laufer, de l'université Paris 7 Diderot, sur la notion du genre d'un point de vue scientifique et historique. Elle a présenté comment est née cette notion dans les champs psychiatrique et médical et comment elle était étroitement liée à la notion de différence pour évoluer et devenir une approche scientifique de recherche adoptée pour analyser les comportements. L'historienne Sandra Boehringer, de l'Université de Strasbourg et spécialiste en histoire grecque, s'est penchée sur un pan de cette histoire relative au corps et à la sexualité dont la notion se rapprochait étroitement de l'approche actuelle du genre. Par ailleurs, l'introduction faite par Pr. Dalenda Larguèche a rappelé que le genre en tant que concept « critique » et « outil de recherche », nous permet de suivre de près l'évolution des relations sociales et de déceler et démanteler les relations de pouvoir entre les sexes. Cette rencontre a été conjointement organisée par le CREDIF et le « Groupe de recherches sur les Genres et les subjectivités » coordonné par Pr. Raja Ben Slama.

Genre et Médias

République Tunisienne
Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance


Dans le cadre des Mercredis du CREDIF
Le Centre organise la deuxième conférence

Genre & Médias

Présentée par
Pr. CHARFI Saloua
Discutante Pr. BENCHIKH AHMED Hager



La deuxième conférence a porté sur la thématique «Genre et Médias». Le mot introductif a rappelé l'importance de l'influence des médias sur les représentations sociales et la fabrique du Genre, le rôle qu'ils ont à jouer dans l'espace public et privé et leur intime relation avec le pouvoir.

Pr. Saloua Charfi a exposé dans sa conférence les résultats de l'étude faite en 2013 sur l'image de la femme dans les médias (étude faite par le groupe arabe d'observation des Médias) qui a mis le doigt sur la persistance d'une sous-représentation des femmes dans les Médias autant quantitativement que qualitativement. A titre d'exemple, les femmes sont dix fois moins présentes que les hommes dans les médias. Les femmes de plus de 50 ans n'occupent que 8% de l'espace médiatique. Les compétences féminines ou les femmes politiciennes ne représentent que 6.4% d'autant plus qu'on invite toujours les

mêmes noms. Les femmes continuent à être plus présentes dans les émissions de divertissement ou celles qui ont un rapport avec l'espace domestique.

Le débat a porté sur la difficulté à considérer et à traiter l'espace virtuel comme média. Une partie de la discussion a aussi posé le vide législatif qui empêche une organisation du secteur et les difficultés rencontrées par la HAICA à y faire face. Le CREDIF a aussi soulevé certains de ces points notamment la nécessité de sensibiliser les responsables des institutions médiatiques et les décideurs politiques afin de veiller à doter les instances régulatrices des prorogatifs qui leurs poussent à œuvrer pour une égalité des chances pour tous dans les postes de décision et la diffusion d'une image fidèle à la réalité des femmes tunisiennes dans les différents médias.



Genre et Science

Cette rencontre a porté sur la place des femmes dans la recherche et les sciences. Le débat qui s'est voulu ouvert avec l'ensemble des invités, notamment des députées de l'ARP, a d'abord présenté à travers des chiffres et des statistiques le taux de présence des femmes en tant qu'étudiantes dans les filières scientifiques mais aussi en tant qu'enseignantes universitaires. L'évolution de la carrière pro-

fessionnelle des femmes, les obstacles qui entravent cette évolution, leur accès à des postes de responsabilités ont été aussi évoqués.



En marge de cette rencontre, Le CREDIF a rendu hommage à Dr. Hayat El Omri pour son obtention de trois prix internationaux lors du concours de l'invention organisé à Paris, et ce, sous le patronage de la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, Dr. Samira Marai Feriaa.

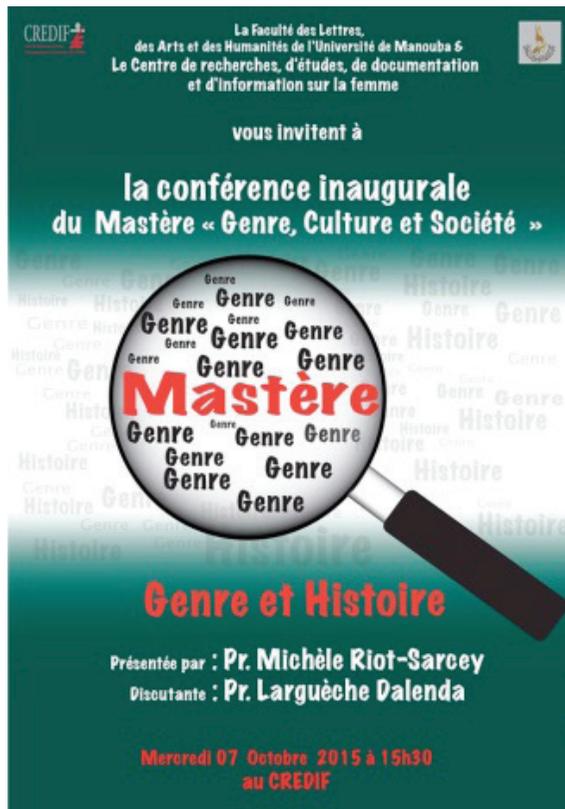


Genre et Sainteté

Le CREDIF a organisé le premier juillet 2015 une soirée ramadanesque sous le titre «Saintes Tunisiennes». Pr. Nelly El Omri, spécialiste en histoire médiévale, a abordé le thème des femmes saintes en Afrique, les systèmes et les règles spécifiques qui ont caractérisé leur vie. Elle a dénombré les caractéristiques de ces femmes, les faveurs qui leur sont attribuées, leur savoir et leur sagesse qui les ont haussés à un rang proche du «sacré». Elle a notamment retracé le parcours de Saida Manoubia cette sainte qui a été influencée par l'hagiographie et que l'imam de la mosquée de la Manouba a gratifiée du plus haut degré de la sainteté. D'autres saintes ont été évoquées comme Zeineb Al Hintatya ou Om Mohamed Al Arbasya ou Om Yahia ou encore Om Mariem, et bien d'autres, présentant leurs différentes expériences qui varient de la camaraderie spirituelle à la contemplation et l'abstinence. En commentaire à cette conférence, Pr. Abdelhamid Larguèche, historien et anthropologue, a évoqué Ibn El Arabi qui considérait la femme comme source de vérité. Il s'était interrogé sur la possibilité d'étudier le phénomène de la sainteté chez les femmes seulement sous son angle historique. Le débat a porté sur les plus importants concepts liés aux saintes, aux recherches jurisprudentielles, aux approches soufies et au pouvoir des vénéractions et des piétés.



Genre et Histoire



Cette rencontre a été réalisée en coordination avec le nouveau Mastère «Genre, Culture et Société», qui à la FLAHM débuté à la rentrée universitaire 2015-2016. Ce mastère vise à promouvoir la recherche et la formation académiques en genre à l'université tunisienne et à combler cette lacune. Le CREDIF, riche de son expérience du terrain à travers les études, les recherches et la formation qu'il mène depuis plus d'une vingtaine d'années sur la question de la femme, et dans une perspective d'ouverture et de coopération avec le milieu académique s'est associé à ce mastère unique à l'université tunisienne. Pour son lancement, le CREDIF a accueilli dans ses locaux et dans le cadre des « Mercredis du CREDIF » ; la conférence inaugurale du mastère sous le thème «Genre et Histoire» donnée par Pr. Michèle Riot-Sarcey.



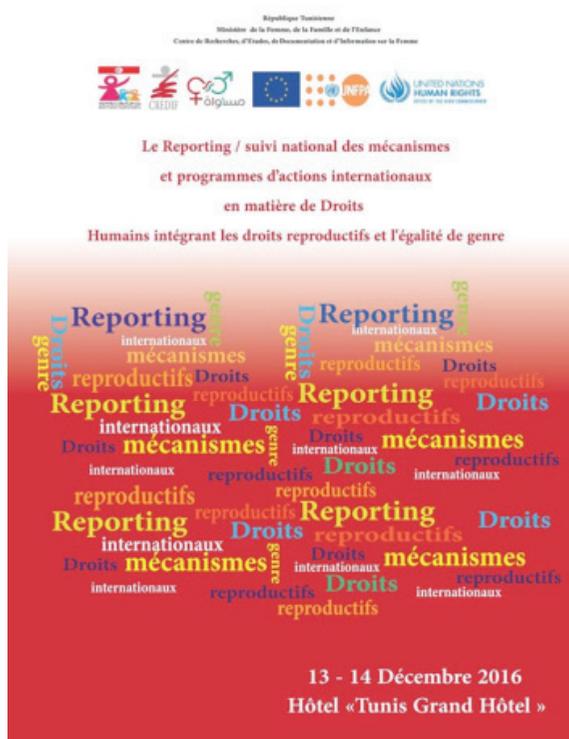
CREDIF le 07/10/2015

Cette conférence avait pour objectif de montrer que depuis longtemps le genre est utilisé et débattu dans les domaines et les disciplines les plus diverses dans la plupart des pays, mais en l'absence d'une réflexion historique, il est difficile d'en saisir la valeur critique. Cette conférence a proposé de nous faire parcourir les chemins de l'histoire, celles des principes libérateurs et des valeurs universelles auxquels se réfèrent les pays démocratiques. En conclusion, la conférencière a démontré qu'à travers l'épreuve du genre et grâce à l'analyse des constructions différentielles des identités sociales et politiques des hommes et des femmes, l'universalité des droits se conjugue très rarement au pluriel.



CREDIF07/10/2015

Session de formation : Suivi national des mécanismes et programmes d'actions internationaux en matière de Droits Humains, l'égalité de genre et les VFG



La Tunisie en tant qu'Etat membre des Nations Unies, est partie prenante du processus de l'Examen Périodique Universel (EPU), par lequel elle s'engage sous les auspices du conseil des droits de l'Homme à présenter des rapports nationaux tous les quatre ans et demi détaillant les avancées réalisées et les mesures prises pour améliorer la situation des droits humains sur son territoire. Ce processus permet non seulement le suivi de la mise en œuvre des instruments internationaux mais il permet aussi d'entreprendre les politiques et les mesures nécessaires pour remplir ses

engagements en matière de Droits Humains.

En Tunisie, les rapports nationaux sont réalisés sous la supervision du Ministère des Relations avec les Instances constitutionnelles et la Société Civile et des Droits de l'Homme impliquant les apports des différents ministères dont le MFFE en particulier relativement au suivi des mécanismes et instruments relatifs à l'égalité de genre et aux Violences Fondées sur le Genre.



Dans le cadre de son partenariat avec l'UNFPA et l'UE et avec l'appui du HCDH, le CREDIF a organisé une formation visant à renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux en matière de suivi national des mécanismes et programmes d'actions internationaux en matière de Droits Humains et d'égalité de genre en particulier.



La session avait pour objectif de renforcer les capacités des bénéficiaires en termes de production de rapports nationaux sur les droits



humains avec un focus sur l'égalité de genre et la lutte contre les VFG. La session qui a eu lieu le 14 et 15 Décembre 2016 a profité à 25 bénéficiaires appartenant au CREDIF, au Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfance mais aussi à la Commission Nationale de coordination, Préparation et Présentation des Rapports et du Suivi des Recommandations dans le domaine des Droits de l'Homme.



Diffusion de la culture statistique Genre

Publication : La femme et l'homme en Tunisie, des indicateurs et des chiffres



L'OGEC a publié en 2016 son livre de poche statistique pour contribuer à vulgariser la culture statistique genre, selon un nouveau concept exhaustif qui englobe diverses données spécifiques qui n'étaient pas « traditionnellement » traitées par l'OGEC, tels que la présence des femmes à la tête des associations, les femmes prisonnières, les crédits bancaires, etc...

La collecte des données produites par les statistiques publiques, a permis d'arrêter un état des lieux sur les insuffisances enregistrées particulièrement en ce qui concerne l'activité syndicale des femmes, leur part à la propriété foncière, etc...



Axe 5.
Femme et Culture





Le prix Zoubeida B'chir : un prix national, unique en Tunisie



Un prix qui consolide et renforce la présence des femmes tunisiennes dans le domaine intellectuel en général.

Le CREDIF a créé en 1995 le prix Zoubeida B'chir en collaboration avec le Club Tahar Haddad afin d'honorer la première poétesse tunisienne qui a publié son premier recueil intitulé « Nostalgie » en 1968, et à récompenser les œuvres distinguées écrites par des femmes tunisiennes dans des disciplines variées et dévoiler leurs dons cachés.

Il s'inscrit dans le cadre des choix stratégiques pour l'encouragement des femmes tunisiennes et pour une meilleure visibilité de leurs travaux et la valorisation de leurs contributions de qualité qu'elles soient littéraires et scientifiques dans divers domaines.

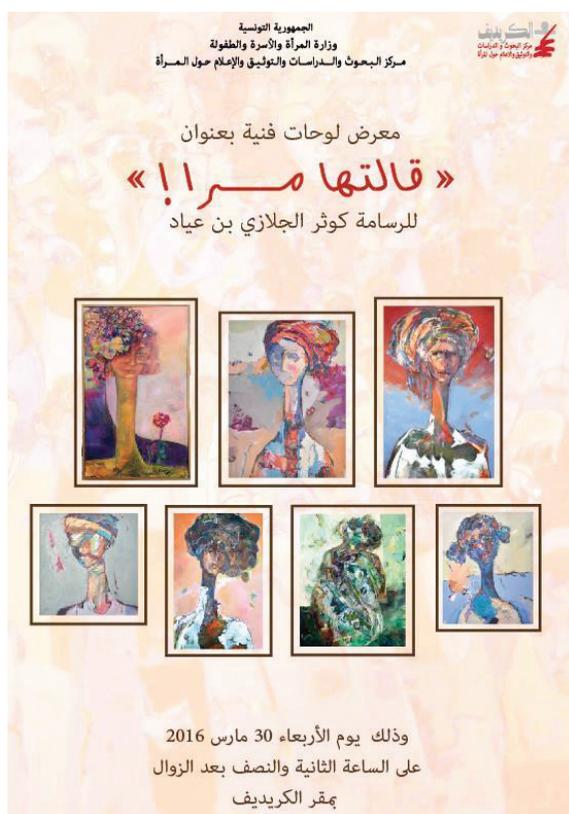
Ce prix les incite à mener des travaux scientifiques ayant pour sujet la femme tunisienne et l'adoption dans leurs travaux de recherches d'une approche basée sur le genre.



LE PRIX ZOUBEIDA B'CHIR

Depuis la création du prix Zoubeida B'chir (1995- 2015) le Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme a décerné 126 prix aux femmes tunisiennes.

Le prix Zoubeida B'chir est attribué le 8 mars de chaque année, en célébration de la Journée Mondiale des Femmes, c'est un événement marquant et un moment fort dans la vie culturelle en Tunisie, meublé par des expositions des artistes tunisiennes citons à titre d'exemples l'exposition de l'artiste Kaouther Jellazi «Kaletha mra» (Dit par une femme).



Les catégories du prix Zoubeida B'chir :

- Prix de la création littéraire en langue arabe
- Prix de la création littéraire en langue française
- Prix de la recherche scientifique en langue arabe
- Prix de la recherche scientifique en langue française

- Prix de la recherche scientifique sur la femme tunisienne.

Et pour garantir l'objectivité scientifique dans l'attribution des différentes catégories du prix, le CREDIF a créé un comité de suivi en 2001, composé d'universitaires dont la compétence scientifique ou littéraire est avérée.



Les lauréates du prix Zoubeida B'chir : 2015-2016

- Salha Jlassi (prix littéraire en langue arabe)
- Azza Filali (prix littéraire en langue française)
- Zakia Dahmani (prix scientifique en langue arabe)
- Sophie Bessis (prix littéraire en langue française)

L'écriture féminine à l'honneur

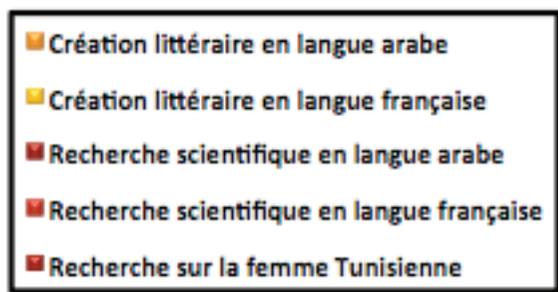
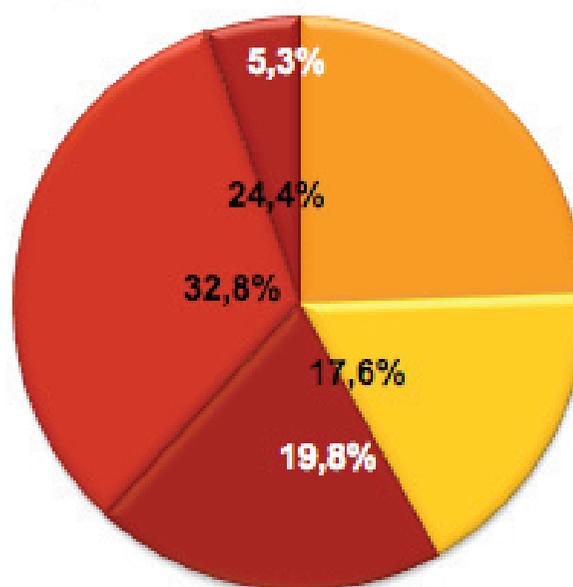
- Awatef Aissaoui (prix scientifique en sciences exactes)
- Mounira Daraoui (prix littéraire en langue arabe)
- Aicha Ibrahim (prix littéraire en langue française)
- Aicha Etaib (prix scientifique en langue arabe)
- Najet Abdelkader Fakhfakh (prix scientifique sur la femme tunisienne)



« Le prix Zoubeida B'chir : un acquis national de la femme tunisienne »: est une publication publiée en 2015 qui synthétise le parcours du prix Zoubeida B'chir durant 20 ans en célébrant le 20ème anniversaire de cet événement culturel renouvelé annuellement à l'occasion de la Journée Mondiale de la Femme.



Répartition des prix Zoubeida B'chir selon la catégorie (1995-2016)



Bibliographie « Les écrits des femmes tunisiennes »



Ce recensement tente de conserver une partie du patrimoine national qui couvre tous les domaines de la production féminine, aussi bien littéraire que celle du champ des sciences humaines et sociales. Chaque année, le CREDIF publie un ouvrage consacré à ces écrits. Dans le but de rendre ce recensement plus accessible, la bibliographie est désormais publiée sur le site web du centre depuis 2016.

Recueil de poésie «Manchoura a'ala habl ezaman »

« Manchoura a'ala habl ezaman » (Étalée sur la corde du temps), est un florilège de 87 poèmes en prose de la poétesse Amel Safta. Connaissant les difficultés que connaissent les créatrices tunisiennes et afin d'encourager la création féminine, Le CREDIF a soutenu cette publication sortie en 2015.



Le prix SAFI FAYE de la meilleure réalisatrice



Ce prix initié par le CREDIF et soutenu par l'UNESCO vise à récompenser une femme réalisatrice dont le film, qu'il soit un long-métrage de fiction, ou un long-métrage documentaire, aura été retenu en compétition officielle dans le cadre de la 26ème édition des JCC.



Ce prix porte le nom symbolique de SAFI FAYE; première femme réalisatrice africaine. Cette artiste pionnière a montré le chemin d'une possible création cinématographique féminine et africaine.

Le jury, composé de Souhir Ben Amara (actrice, Tunisie), Kehena Ben Attaya, (monteuse, Tunisie), Khedija Lemkacher (réalisatrice, Tunisie), Hela Ben Abdallah (réa-

lisatrice, Syrie) et Tarak Ben Chaabane (professeur universitaire spécialiste en cinéma, Tunisie), a décerné le prix à Yasmine Fedda pour son documentaire « Queens of Syria ». Le film raconte l'histoire de 30 réfugiées syriennes en Jordanie recrutées pour jouer dans la pièce de théâtre Femmes de Troie. Au fur et à mesure, le film nous dévoile le drame et le quotidien de ces femmes.



Tunisiennes créatrices Générations plurielles, un rêve partagé



Le CREDIF et sous la tutelle du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance en partenariat avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine et avec le soutien de la fondation Hanns Seidel et de la fondation Lazaâr a organisé le mardi 11 août 2015 une rencontre débat au Musée du Bardo à l'occasion de la fête nationale de la femme. Les mots de bienvenue ont été successive-

ment donnés par Mme Dalenda Bouzgarrou Larguèche (directrice générale du CREDIF), Mme Samira Marai Friâa (Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance) et M. Salah Ben Aïssa (Ministre de la Justice).

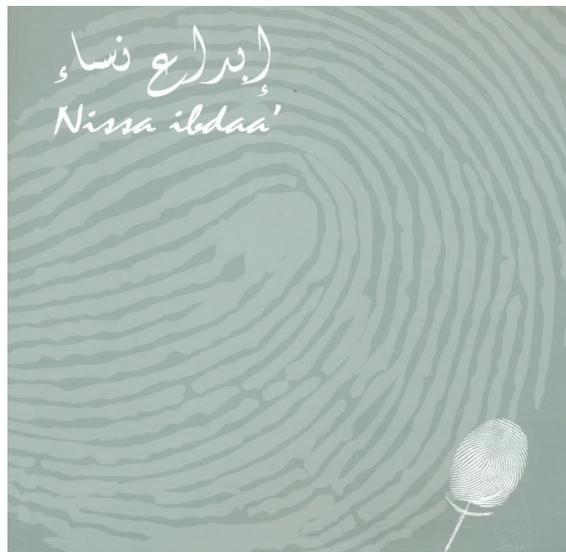


Cette rencontre « **Tunisiennes créatrices Générations plurielles, un rêve partagé** » célèbre des générations de création féminine. A cette occasion la rencontre a été répartie en trois temps majeurs : une exposition d'art, la projection d'un documentaire et une série de témoignages d'artistes représentant différentes disciplines.

Le hall du musée national du Bardo a accueilli, du 11 au 18 août 2015, l'exposition d'œuvres d'une quarantaine d'artistes tunisiennes de différentes générations et de différentes disciplines. Cette exposition a permis de retracer l'historique de l'expression féminine tunisienne. De Safia Farhat, première artiste peintre tunisienne de l'Ecole de Tunis, jusqu'à la dernière génération de jeunes femmes qui s'expriment avec de nouvelles technologies et sur de nouveaux supports, on pouvait constater la richesse et la multiplicité de cette expression. Un catalogue a été édité à l'occasion reproduisant l'ensemble des œuvres exposées et présentant le parcours des artistes.

En deuxième partie, un documentaire produit par le CREDIF, « Créatrices tunisiennes » a été diffusé. Il est un témoignage de trois ar-

tistes tunisiennes (Zahira Ben Ammar, Aïcha Filali et Yasmine Azaïez). Chacune d'elles a parlé de son parcours, de ses projets et du message qu'elles voulaient transmettre en tant que femmes tunisiennes à travers leurs arts.



La troisième partie de la rencontre a été consacrée à différents témoignages de vive voix d'artistes d'horizons et d'âges différents : cinéma (Salma Baccar et Khdiya Mkacher), photographie (Sabrina Belkhodja), arts visuels (Sonia Kallel et Monia Jmal Siala), théâtre (Leïla Toubel), et musique (Leïla Hjaiej). Elles ont partagé avec le public présent leurs expériences, leurs débuts et aussi les difficultés qu'elles auraient rencontrées afin de pouvoir exposer leurs arts et prendre place dans l'espace public.

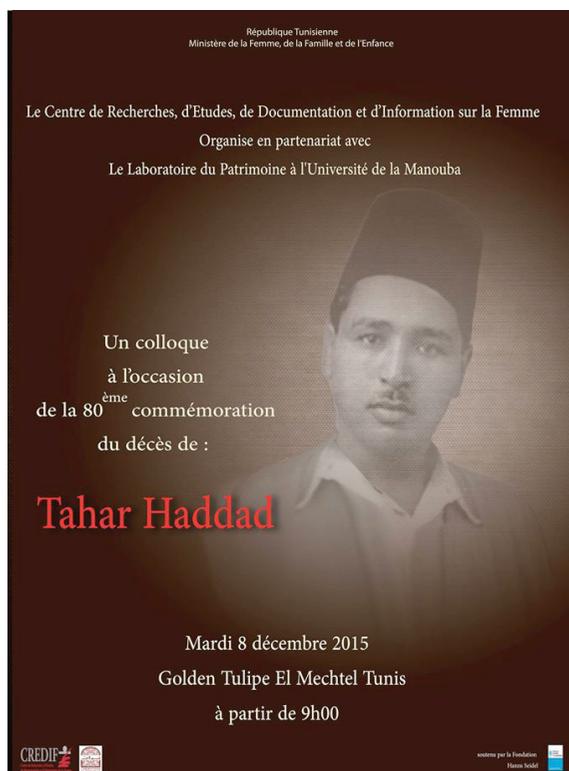


11. Le CREDIF:
*Mémoire des Femmes, Mémoire
nationale*



La 80^{ème} commémoration du décès de Tahar Haddad

Colloque



Ce colloque a été organisé par le CREDIF en collaboration avec les Archives Nationales, la FLAHM et le laboratoire Région et Ressources patrimoniales de Tunisie avec le soutien de la fondation Hanns Seidel, le 8 décembre 2015, à l'occasion de la 80^{ème} commémoration du décès de Tahar Haddad.



La plénière a connu deux moments forts :

Le premier lors de l'intervention de Mme Mechichi, conseillère juridique de la Présidence de la République, qui a annoncé l'attribution de la catégorie de grand officier de l'ordre de la République à Tahar Haddad et l'annonce faite par M. Hachicha, chef cabinet du ministère de la Justice, sur la réhabilitation de Tahar Haddad dans l'ordre des notaires tunisiens.



Le deuxième moment était la diffusion d'un documentaire réalisé par Hager Ben Naser sur la vie du réformateur suivi du témoignage de M. Mohamed Hedi Haddad, un des membres de la famille du défunt, qui a exposé pour la première fois la plume et le Coran utilisés par Tahar Haddad.



Le reste de la journée a été consacré aux différentes interventions scientifiques articulées autour de plusieurs thèmes qui ont abordé la pensée du réformateur, les défis, la résistance

à laquelle il a dû faire face et les échos de sa pensée dans le futur de la société tunisienne.



Par décret Présidentiel n° 2015-258 du 14 décembre 2015.

La catégorie de grand officier de l'ordre de la République (première classe), est attribuée au penseur et réformateur, le défunt Tahar Haddad.

Par arrêté du ministre de la justice par intérim du 21 décembre 2015.

Est levée à titre posthume la sanction de révocation du notaire le défunt Tahar Ben Ali Ben Belgacem Haddad conformément aux dispositions de l'article 57 de la loi n° 94-60 du 23 mai 1994, relative à l'organisation de la profession des notaires.

Est accordée à titre posthume la qualité de notaire honoraire au défunt Tahar Ben Ali Ben Belgacem Haddad conformément aux dispositions de l'article 18 de la loi sus-indiquée.

Publication « Mehnat Al Haddad wa Ahlam jil, wathaiq mena attarikh »

(Le drame de Haddad et le rêve d'une génération, documents historiques)

Parue à l'occasion de la 80ème commémoration de la disparition de Tahar Haddad, cette publication retrace la vie de l'homme à travers de multiples documents d'archives puisés dans le fonds des Archives Nationales et celui du CREDIF.

On peut y retrouver ses échanges épistolaires

avec de nombreux amis et parents sur de multiples sujets qui occupaient sa pensée comme la réforme de l'enseignement zeitounien, sur la polémique qui a accompagné la parution de son ouvrage « Notre femme dans la charia et la société ».



Taher Haddad a aussi écrit sur les ouvriers tunisiens, il a été parmi les fondateurs d'une association « Ikhwen assafa », il s'exprimait aussi à travers la poésie

Le texte qui introduit ces documents reconstitue la vie de Haddad et la met dans son contexte et des événements de la première moitié du vingtième siècle. Une époque marquée par la colonisation et les demandes de libération mais aussi par les demandes de modernisation auxquelles s'opposaient les conservateurs.



Les 60 ans du Code du statut personnel

Séminaire : Le Code du Statut Personnel, soixante ans et après.... ?



Dans le cadre des festivités du 13 août 2016 et à l'occasion de la célébration du sixantième anniversaire de la promulgation du Code du Statut Personnel, le CREDIF a tenu et sous l'égide du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, un forum national intitulé «Le Code du Statut Personnel soixante ans et après... ?» avec la participation d'universitaires, de spécialistes et de femmes et d'hommes politiques et ce, le 04 août 2016.

Dans son allocution d'ouverture, la Ministre de la Femme a mis l'accent sur l'importance de ce code en tant que référence juridique au profit des tunisiennes, venu dans une période déterminante de l'histoire de la Tunisie. Il a préservé son importance tout au long de ces soixante années et représente une constitution pour le statut de la femme tunisienne.



De sa part, la directrice générale du CREDIF a considéré, dans son allocution de bienvenue, que le CSP tient lieu d'assise du parcours réformiste entrepris par l'Etat à l'aube de l'indépendance pour continuer soixante ans après au cours desquels des lois ont été promulguées à même d'appuyer le statut de la femme au sein de la société et de la famille pour aboutir en tant que constitution pour la femme tunisienne.



Et d'ajouter, le parcours réformiste entrepris par notre pays qui a réalisé bien des acquis pour la femme en Tunisie reste en deçà de ses attentes face aux situations d'inégalité vécues dans nombre de domaines. Elle a en outre appelé à être fidèle à «la pensée et au parcours réformiste, législatif et social du CSP» dans le but d'atteindre une égalité effective entre les sexes adoptée par la Constitution et contenue dans les conventions internationales ratifiées par l'Etat tunisien.

Par ailleurs, les interventions se sont penchées sur le côté législatif et moderniste compris dans ce Code en plus de son évolution, de son impact sur la société tunisienne.

La révision de certains chapitres du CSP qui sont aujourd'hui considérés comme une violation de la Constitution et des conventions internationales, en l'occurrence celle du CEDAW, en plus des lacunes législatives qui présentent une réelle problématique sur le plan de l'application judiciaire, s'avère indispensable.

Publication : Le Code du Statut Personnel 60 ans (1956-2016) documents et lectures

الجمهورية التونسية
وزارة المرأة والأسرة والطفولة
مركز البحوث والدراسات والتوثيق والإعلام حول المرأة

مجلة الأحوال الشخصية ستون سنة
(2016 - 1956)
وثائق وقراءات



مناقشات الكميديف 2016

Cette publication est composée de deux chapitres, le premier contenant des documents historiques, des photos de la mémoire nationale qui traduisent le parcours historique du CSP et son impact sur la femme et la société durant les différentes périodes de l'histoire de la Tunisie. Cette partie du livre est intitulée «Révolution ancienne et page ouverte sur la nouvelle ère».



Le deuxième chapitre a collecté les différents points de vue et avis de nombre de politiciens et d'universitaires de multiples spécialités. Cette partie s'est attardée sur le contenu de ce code législatif et sur les dimensions civilisationnelles, culturelles et philosophiques.

Le livre soulève plusieurs questions qui exigent des réponses audacieuses notamment dans cette période où les voix s'élèvent pour repenser le CSP qui ne va plus de pair avec les changements sociaux quant au statut et rôle de la femme ni avec les lois et conventions internationales.

Ce livre de 167 pages est étayé de différentes sources de fonds différents : les Archives nationales, l'Office National de la Famille et de la Population, l'Institut supérieur de l'histoire moderne de la Tunisie, le laboratoire du patrimoine de la faculté de la Manouba, le fonds du CREDIF.



Exposition : «Le Code du Statut Personnel...une histoire tunisienne»



Cette exposition documentaire retrace le parcours historique de l'évolution de l'histoire des femmes tunisienne et de l'impact du CSP sur l'aspect social, culturel, éducatif, économique et politique des tunisiennes.



Trois étapes essentielles qui ont édifié l'histoire de la femme tunisienne ont été prises en compte à savoir, la période précoloniale où la femme a joué un rôle considérable dans la vie syndicale et publique ainsi que dans le mouvement de libération national. Puis deux périodes consécutives, où la femme a continué sa participation active dans le changement de son statut, en l'occurrence lors de la promulgation du CSP et les mouvements sociaux comme l'éducation et le contrôle des naissances.....Cette période a permis à la femme

tunisienne de conquérir des domaines qui étaient jusque-là l'apanage des hommes.

L'exposition a été inaugurée le 04 août 2016 à l'occasion de l'organisation du séminaire national sur le sixantième anniversaire de la promulgation du CSP.



Cette exposition a meublé deux autres espaces : le 13 août au Palais présidentiel de Carthage et le 12 août en marge du séminaire organisé par le MFFE sur «La promotion de l'initiative économique des femmes».

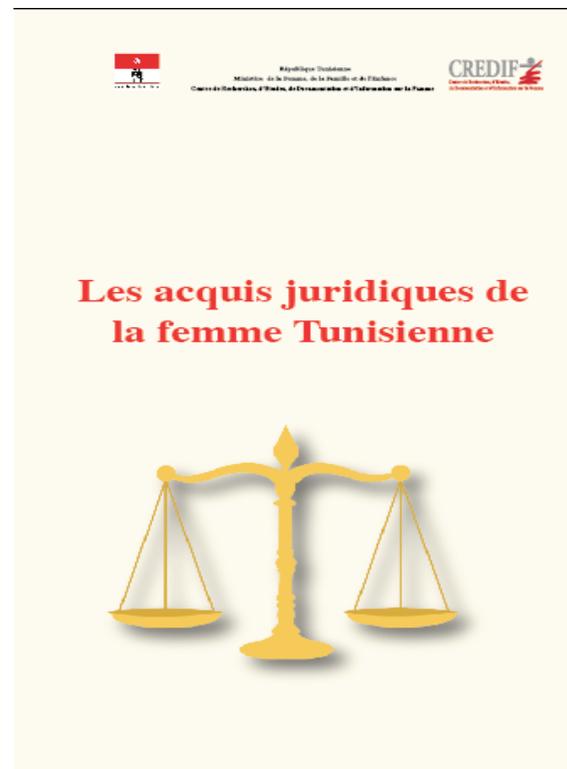


Campagne de sensibilisation 360° Le CSP, 60 ans, Tunisienne et toujours de l'avant



Il s'agit d'une campagne qui a été lancée par le CREDIF avec l'appui du HCDH à l'occasion du soixantième anniversaire du code du statut personnel. Un texte fondateur qui selon certaines lectures réconcilie avec aisance, mais aussi, avec une grande audace, deux « vérités légales », religieuse et profane. Célébrer cet événement à travers la réalisation d'une campagne de communication et de promotion du CSP était l'occasion, pour le CREDIF de montrer le chemin parcouru depuis sa promulgation, son profond impact sur la vie des tunisiennes et des tunisiens, son rôle dans la consolidation de la « tunisianité » mais aussi sur les enjeux et défis à venir en matière des droits des femmes. Le slogan de la campagne a été intégré à l'ensemble des activités à l'échelle nationale

Publication : «Les acquis juridiques de la femme tunisienne»



Publication sur Facebook

Cette campagne qui a démarré le 12 août 2016, à l'occasion de la journée nationale de la femme tunisienne, s'est composée d'un spot vidéo destiné aux télévisions, aux sites web et aux réseaux sociaux, d'une version audio pour les radios et d'une campagne d'affichage urbain sur le Grand Tunis.

Un nouvel ouvrage publié par le CREDIF qui comporte toutes les lois en rapport avec les femmes depuis la date de création du Code du Statut Personnel. Cet ouvrage comprend différents thèmes dont : le domaine du statut personnel, de la santé reproductive, de l'éducation, des droits des enfants et du droit pénal.

La nouvelle publication du CREDIF comprend également les principaux thèmes nationaux et stratégiques de la lutte contre la violence à l'encontre des femmes, et le programme d'intégration de l'approche genre au sein de la politique de l'Etat.



III. Le CREDIF:
*Un fonds documentaire spécifique,
riche et accessible*



Le fonds documentaire

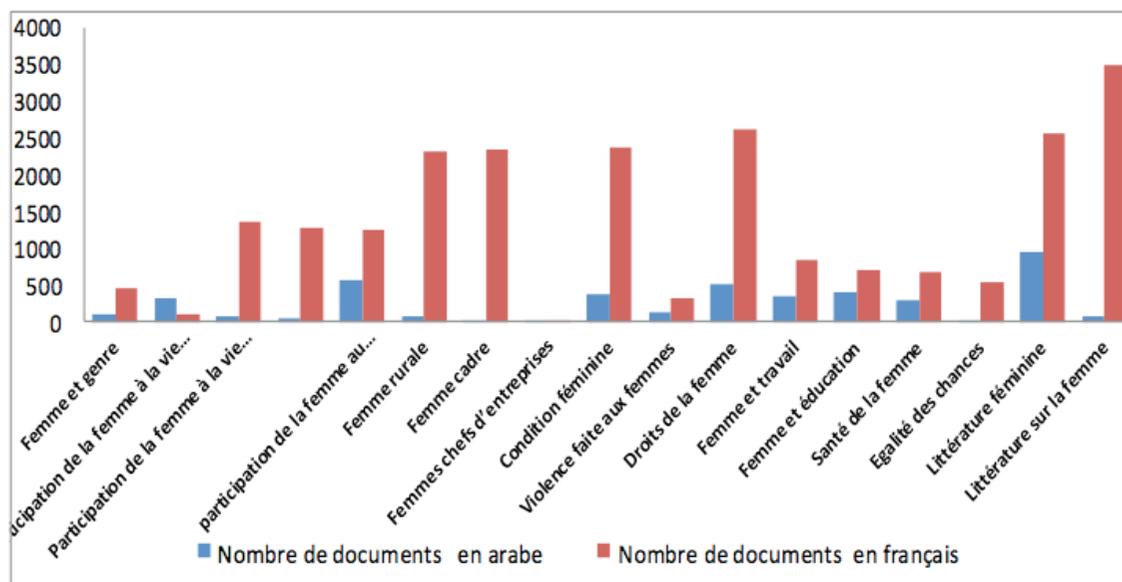
Le fonds documentaire du CREDIF est l'un des premiers mécanismes mis en place pour la promotion de la recherche et de la documentation sur la femme. Il a été créé en 1990, date de la création du CREDIF. Il a pour objectif la diffusion de l'information spécialisée « femme et genre » et la conservation de la mémoire des femmes dans tous les domaines.

Le fonds est composé de 13.400 documents répartis comme suit :

- Monographies, ouvrages de références, brochures
- Périodiques
- Dossiers de presse thématiques (activités du CREDIF, 8 mars journée internationale de la femme, 13 août fête nationale de la femme, femme tunisienne et révolution...)
- Publications du CREDIF (études, recherches, bibliographies, catalogues...)

La bibliothèque Tahar Haddad

Elle a été créée en 1999 par le CREDIF. Elle est constituée de documents sur les pensées réformatrices de Tahar Haddad, sur l'émancipation de la femme, et sur la réforme sociale au temps de la colonisation, des livres de l'auteur dans leur première édition, lettres et poèmes de Tahar Haddad et documents audiovisuels sur le réformateur.



La bibliothèque

La bibliothèque du CREDIF est l'un des premiers mécanismes mis en place pour la promotion de la recherche et de la documentation sur la femme. Elle a été créée en 1990, date de la création du CREDIF.

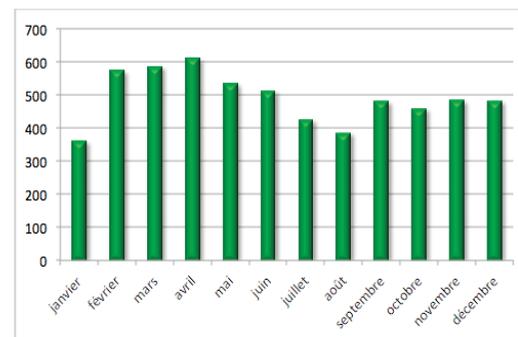
Objectifs:

- Collecter, traiter et stocker les documents tels que (les livres, les revues scientifiques, les articles de périodiques, les actes de colloques...) sur la femme tunisienne, arabe, africaine et dans le monde.
- Diffuser et communiquer les informations et les documents sur la femme et le genre aux décideurs, aux chercheurs et au grand public.
- Conserver la mémoire des femmes tunisiennes dans les domaines sociaux, économiques, politiques, culturels et publics.



Base Ressources Électroniques

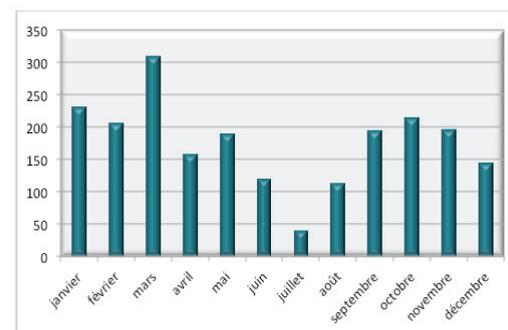
Nom d'utilisateur: *****
 Mot de passe: *****
 Retenir le mot de passe:
[Soumettre](#)



Les prestations documentaires

- Consulter sur place les documents,
- Effectuer la recherche bibliographique en se basant sur les outils de recherches documentaires suivants :
 - Les bases de données documentaires
 - Les catalogues bibliographiques
- Mettre à la disposition des usagers de la bibliothèque un service de photocopie
- Orienter les chercheurs et les usagers vers les outils de recherche documentaire et les sources d'information accessibles dans d'autres centres de recherches et de documentation, partenaires du CREDIF.

Evolution du pourcentage de consultation du fonds de la bibliothèque en 2015



Evolution du pourcentage de consultation du fonds de la bibliothèque en 2016

IV. Le CREDIF:
*Une expertise au centre d'un
partenariat multiple*



Voyage d'études et d'observation au profit de hauts cadres mauritaniens

Le CREDIF a organisé un voyage d'étude et d'observation aux profits de deux hauts cadres mauritaniens, M. Salek ould Ejeirib (Directeur des Etudes, de la Coopération et du suivi) et Mme Mah mint Youness (Directrice de la Promotion Féminine et du Genre) du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (en charge du Genre) du 05 au 09 décembre 2016.

Le programme a permis aux bénéficiaires de connaître de manière approfondie le fonctionnement du CREDIF, les moyens et outils déployés afin de concrétiser ses objectifs et programmes pour la promotion de l'égalité des chances. Ils ont ainsi visité les différents départements du CREDIF : La formation, les études et les recherches, l'OGEC, la communication et la documentation

Un autre volet a été consacré à la rencontre de hauts responsables tunisiens, dans différents ministères et institutions publiques ayant relation avec la thématique du voyage. Il a aussi programmé des visites de terrain et des rencontres avec les représentant(e)s des organismes non-gouvernementaux intervenants dans le champ du genre, du développement et de la participation politique des femmes.

Les deux cadres mauritaniens ont bénéficié de l'expérience tunisienne en matière de promotion des droits des femmes et de l'égalité de genre tout en se basant sur un focus d'institutionnalisation du genre, son intégration dans les programmes de développement, l'appui à la participation des femmes dans la vie politique et publique et la politique tunisienne en matière de genre et développement et d'égalité des chances.



Visite d'une délégation du Secrétariat Général de l'ONU (16.01.2015)



Visite du Pr. Stigui Hobes, Présidente du projet de recherche sur le genre en Allemagne (30.04.2015)



Visite de Mme Bayan Nouri, ministre de la femme en Irak (10.06.2015)



Ils ont échangé avec le CREDIF

Visite de M. Henryk Meyer nouveau représentant résident de la FES (06.11.2015)



Visite de Mme Sophie Karmasin, ministre de la famille et de la jeunesse d'Autriche au CREDIF (20.01.2016)



Visite d'un groupe d'étudiants arabes, de représentants du Parlement allemand et de l'Ambassade d'Allemagne en Tunisie ainsi que du bureau de la fondation Konrad Adenauer. (11.04.2016)



Visite de M. Céléstin Sibomana et M . Cléoplace Ndikumagenge, deux conseillers auprès de la Deuxième Vice-présidence de la République du Burundi (05.10.2016)



Visite d'une délégation universitaire tuniso-allemande (16.11.2016)



Visite de Mme la gouverneur de l'Ariana au CREDIF à l'occasion de la table ronde la VFG dans la rue (21.09.2016)



Ils ont échangé avec le CREDIF

Visite du Docteur Sarra Khamchi, Directrice du Centre de recherches prometteuses sur les études sociales et sur la femme à l'Université de la Princesse Noura en Arabie Saoudite (13.10.2016)



Le CREDIF s'est joint au Centre KVINKFO et au Centre danois des partis et de la démocratie pour participer, les 03 et 04 juin 2015, aux festivités du centenaire de la Constitution danoise.



Le CREDIF a pris part à la deuxième réunion du groupe de Haut niveau de l'Union Africaine sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes qui a eu lieu du 10 au 12 juin 2015 à Johannesburg, à la marge du Sommet Africain.



Partenaires Nationaux et Internationaux



Ministère de la Santé



البيون الوطني للأسرة والعمران البشري
OFFICE NATIONAL DE LA FAMILLE ET DE LA POPULATION





Ministère des Affaires étrangères



Implemented by
giz



Ambassade
de la République fédérale d'Allemagne
Tunis

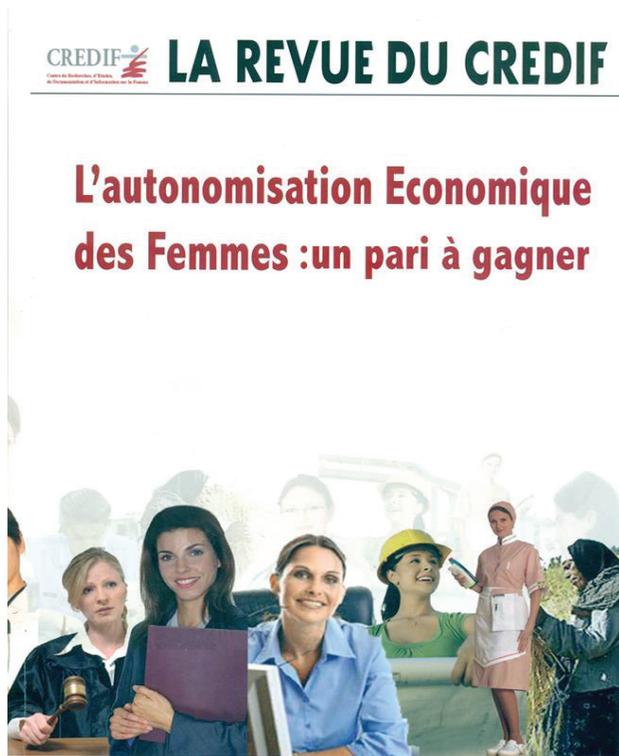


Le CREDIF est accessible

Site web : www.credif.org.tn

Page FACEBOOK : CREDIF

La revue du CREDIF en arabe et en français



Revue trimestrielle éditée par le centre de recherche, d'études, de documentation et d'information sur la femme

مجلة الكريديف



مجلة فصلية من اصدار مركز البحوث والدراسات والتوثيق والاعلام حول المرأة

Le Bulletin électronique du CREDIF en arabe, en français et en anglais

CREDIF Newsletter
Monthly Electronic Newsletter
www.credif.org.tn

Issue n°3
Septembre - Octobre 2015

Editorial
CREDIF adoption of the gender concept is included within an analytical approach in its research, studies and activities, also as part of a comprehensive national vision aiming to achieve the values of equality, equal opportunities between the sexes, encouraging women to participate in public life and empowering them to assume responsibilities at political and economic levels...
In this sense, the center has been engaged in the national strategy process focusing on gender, through raising awareness about its importance, on the one hand, as a scientific project, on the other hand, as an educational curriculum based on program already launched and other cultural, research and statistical projects planned by CREDIF to be achieved with partners, carrying together hopes for a better tomorrow for Tunisian women.

Our Activities

- **Wednesdays of CREDIF**
- **Seminar on Gender and History**
CREDIF, in cooperation with the Faculty of Letters, Arts and Humanities of Manouba, on Wednesday, October 7, 2015, organized an inaugural conference of the Master Diploma on «Gender, Culture and Society», with the attendance of many academics, researchers, actors in the field of women's issues and journalists.
The Director General of CREDIF, Pr. Dalenda Laargache and her honorable guest Michèle Riot-Sarcey, Emeritus Professor of contemporary history at Paris 8 University, highlighted the evolution of the gender concept along history.
M.A. on «Gender, Culture and Society», is newly introduced in the Faculty of Manouba and this meeting was intended to outreach students already enrolled in such discipline or wanting to enroll in it.
The paper of Professor Michèle Riot-Sarcey put focus on the construction of this concept that led to the implementation of social categories built in a hierarchy, where the domination and powers are the pillars.
For her part, Pr. Riot-Sarcey highlighted that women undergo

Contents

- Editorial
- Our Activities
- Projects and Programs in Progress
- We Were There
- Indicator on Women
- Portrait of the Issue

la conférence inaugurale du Mastère - Genre, Culture et Société -
Genre et Histoire
Présentée par : Pr. Michèle Riot-Sarcey
Muséologue : Pr. Larguèche Dalenda
Mardi 07 Octobre 2015 à 15h00
de 09h00

نشرة الكريديف
نشرة الكترونية شهرية
www.credif.org.tn
جويلية/ أوت 2015

الافتتاحية
يعمل الكريديف كآلية علمية وأداة رصد وتوعية وتحسيس وتدريب في مجال النوع الاجتماعي وفق البرامج الوطنية للبلاد التونسية.
ويواكب أولويات القضايا الكبرى المطروحة على الساحة الوطنية ولاسيما منها المتعلقة بالنساء في تونس ليتناولها بالتدقيق والدرس من مختلف زوايا اهتماماته البحثية والتدريبية والتوثيقية والإعلامية ويساهم بذلك في تقديم مقترحات وتوصيات ترفع لمختلف المندخلين في هذه القضايا لمساعدتهم على إيجاد الحلول وإثارة أصحاب القرار في وضع الخطط والبرامج الملائمة خاصة وزارة المرأة والأسرة والطفولة. ومن هذا المنطلق يتناول اهتمام الكريديف بقضايا العنف المسلط على النساء في الفضاء العام، والتمكين السياسي والاقتصادي للنساء، وإدماج النساء في الحكم المحلي دون أن يغفل عن الانخراط في الانتعاش بقضايا النساء والإرهاب، وهي مواضيع يتناولها الكريديف بالدرس، تجدون تفاصيل عنها في هذا العدد

أنشطتنا
• **أربعاء الكريديف**
• **صالحات تونس**
تحت عنوان «صالحات تونس»، نظم الكريديف مساهمة رمضانية في إطار سلسلة أربعاء الكريديف يوم غرة جويلية 2015 بحضور نخبة من المختصين والأساتذة الجامعيين.
قدمت المحاضرة الأستاذة زليلى العمري المختصة في التاريخ الوسيط حيث تطرقت إلى موضوع النساء الصالحات في القرية وميزات الفضاء المنفرد ذو النظم والقواعد الخصوصية الذي طبع حياتهن وذلك استنادا إلى مخطوطات العلماء والفقهاء من أمثال السنيني والأصفهاني والشعراني والمناوي.
صفت عديده تحلت بها هؤلاء النسوة الصالحات اللاتي نسبت إليهن كرامات ودرجات عليا من المعرفة والعلم وحسن الرأي والصلاح مما يواهن مكانة تقرب من «القدسية».
واستعرضت الأستاذة بالخصوص مسيرة السيدة العالمة المتويزة إحدى الصالحات التي حظيت بكتاب مناقب وضعه لها إمام جامع منوبة وهو ما مكّنها من الارتفاع إلى درجة القطبية وأعلى درجات سلم الأولياء ببلوغها 25 كرامة إضافة إلى ما تمتعت به من حرية واعتراف جماعي فلما وجدناه في مراتب اجتماعية أخرى.

صالحات تونس
في إطار سلسلة أربعاء الكريديف، نظم مركز البحوث والدراسات والتوثيق والاعلام حول المرأة المحاضرة الرمضانية «صالحات تونس»
تحت إشراف أ.م.ع.ي
تحت إشراف أ.م.ع.ي
الإهداء: غرة جويلية 2015
بداية من الساعة التاسعة والنصف ليلا
بمقر الكريديف



Equipe de Rédaction

Responsable

Dalenda Bouzgarrou Larguèche

Coordination

Neila Saadi

Textes

Sonia Zekri

Hanène Chakroun

Sonia Ben Jemia

Neila Saadi

Imen Zouaoui

Houda Dridi

Soulef Ben Frikhia

Walha Boulaaziz

Conception graphique

Ines Matri

